

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2273 - MERCREDI 1^{er} AVRIL 2015

SECTEUR AGRICOLE

Kinshasa réclame la poursuite du projet Parssa

Le Projet d'appui à la réhabilitation et à la relance du secteur agricole (Parssa) initié en 2010 bénéficie de l'appui de la Banque mondiale et du gouvernement de la RDC. Au cours d'une évaluation du projet destiné à améliorer la capacité de production agricole des ménages au nord de l'Équateur et dans le pool Malebo, il a été noté qu'il se bute à d'énormes difficultés pour sa matérialisation à Kinshasa. D'où le plaidoyer mené en faveur de sa prolongation au-delà de 2015. Doté d'un budget de cent vingt millions de dollars, le Parssa qui arrivera à terme au mois de décembre prochain aura été exécuté à 75 % et la ville de Kinshasa s'en est jusque-là tirée avec un niveau d'exécution à hauteur de 10%.

Page 12



Champs de légumes le long d'une voie principale à Kinshasa

INSÉCURITÉ

Baisse significative de violences sexuelles au sein des Fardc et de la PNC



Des éléments de la Police nationale congolaise

La représentante spéciale de Ban Ki-moon chargée des questions de violence sexuelle s'est réjouie lundi de la tendance à la baisse constatée en cette matière ces dernières années. Les statistiques font état de 31% des cas répertoriés touchant aux violences sexuelles commises par les Fardc et de 69% perpétrés par des groupes armés. S'appuyant sur ces données, Zainab Hawa Bangura estime que

c'est la mise en œuvre d'une série des plans visant l'éradication de la violence à l'échelle nationale qui aura boosté cette dynamique. À noter que les agences des Nations unies, qui ont pris l'option de contribuer à toute action visant à rétablir l'État de droit, se sont résolues d'appuyer l'unité de lutte contre les violences sexuelles opérant à la Police nationale congolaise (PNC). Page 12

KATANGA BUSINESS MEETING

La deuxième édition prévue du 28 au 30 mai

Ce salon de l'entreprise, qui se tiendra dans la ville de Lubumbashi au Katanga, vise à offrir un espace de rencontre pour les petites et moyennes entreprises et celles de grande taille afin d'engendrer des opportunités concrètes d'affaires et de favoriser l'émergence d'un réseau professionnel polyvalent et complémentaire. Les neuf secteurs d'activités les plus émergents de la région sont représentés, entre autres l'agriculture, l'automobile et équipement, les télécoms, les mines, etc.

Un espace d'exposition de 7000 m² est entièrement mis à la disposition des 5000 visiteurs et des 160 entreprises attendus. Le Katanga Business Meeting est organisé par la société Musal Sarl avec l'appui du gouvernorat du Katanga.

Page 13

TENNIS

Émile Ngoy élu à la tête de la Fécodelat

Le siège du Comité olympique congolais dans la commune de Limete à Kinshasa a servi récemment de cadre à l'organisation de l'Assemblée générale extraordinaire et élective de la Fédération du Congo démocratique de lawn-tennis (Fécodelat). Émile Ngoy Kasongo, ancien directeur général de l'Office de gestion et du fret multimodal, a été élu président pour un mandat de quatre ans.

Le nouveau président s'est donné comme priorité d'assurer le développement de la discipline en milieu scolaire pour assurer la relève tout en cherchant à concilier le développement du tennis de masse avec la protection d'un certain élitisme dans sa pratique.

Page 13

ÉDITORIAL

Et si ...

Oui, que se passerait-il si la jeunesse congolaise faisait savoir, de façon pacifique et dans un cadre légal cela va de soi, qu'elle entend bien participer à la future concertation nationale ? Après tout, elle représente l'avenir du Congo et regroupe un grand nombre de citoyennes et de citoyens en âge de voter ; mais hélas !, ses attentes, ses projets, ses exigences ne sont guère pris en compte par ceux qui affirment parler au nom du peuple congolais.

Dès lors que l'on considère, à juste titre, que le débat à venir ne doit pas se transformer en une joute entre tenants de la majorité et tenants de l'opposition, il serait juste, raisonnable même de permettre aux jeunes de s'exprimer sur la modernisation de notre gouvernance publique. Ne pas le faire serait, d'une part, se priver du dynamisme des générations futures et, d'autre part, courir le risque qu'une partie importante de la population se détourne d'un dialogue que confisqueraient les professionnels de la politique.

La société civile congolaise compte en son sein suffisamment d'associations et de groupements animés par de jeunes citoyens pour qu'une place correspondant à son importance soit faite aux nouvelles générations dans le dialogue national qui s'annonce ; le ministre Anatole Collinet-Makosso, qui est en charge de la jeunesse au sein du gouvernement et qui entretient un contact permanent avec la nouvelle génération, est bien placé pour en témoigner. Il ne devrait donc pas être très difficile de mettre au point un schéma permettant aux jeunes de s'exprimer le moment venu dans le cadre officiel qui sera organisé par l'État.

Ce que chacun de nous doit comprendre, c'est qu'au-delà du changement ou non de la Constitution sur lequel se focalisent aujourd'hui toutes les attentions, le but de la concertation à venir est d'asseoir notre démocratie sur des bases solides et durables. Comprendre aussi que cela ne peut se faire que si la société congolaise dans son ensemble prend part au débat, jeunes et moins jeunes mêlés.

Comment s'y prendre pour y parvenir ? Il revient, bien sûr, aux autorités de la République de le décider. Mais dans l'immédiat, il importe de donner la parole à celles et ceux qui occuperont demain le devant de la scène et conduiront le Congo sur la voie du progrès. Ne pas s'y résoudre serait une grave erreur !

Les Dépêches de Brazzaville

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

Les femmes de la C.A.D.D s'opposent au changement

Le comité féminin de la Convention pour l'action, la démocratie et le développement (CADD) s'est réuni le 29 mars à Brazzaville. Les femmes ont échangé sur le thème « l'Alternance politique, une exigence démocratique ».



Une vue des membres du comité national de la CADD

Dans la déclaration que ces femmes ont publiée à cet effet, elles ont rappelé que la CADD est la première force politique nationale à avoir dit non au changement de la Constitution du 20 Janvier 2002. Au regard du contexte international et national, ce comité a fait savoir que le non changement de l'actuelle constitution reste la seule façon de prévenir les conflits et de sauvegarder durablement la paix dans notre pays. Il s'agit d'observer le statu quo pour ne pas se heurter aux obstacles juridiques, politiques, diplomatiques et sociaux. Pour les femmes de la CADD, la tentative de «changement anticonstitutionnel» de notre loi fondamentale serait une aventure sans issue pour le peuple et les institutions

du pays. Elles ont invité le chef de l'État à observer un recul, à privilégier l'intérêt général, et à constater «l'impossibilité du changement de la constitution et même l'inopportunité de sa révision». S'agissant du dialogue, le comité féminin de la CADD a d'abord rappelé qu'il y a eu trois concertations dans notre pays notamment celle de Brazzaville en 2009, Ewo en 2011 et Dolisie en 2013. Celles-ci n'ont malheureusement pas donné les résultats escomptés étant donné que toutes les résolutions prises à cet effet n'ont jamais été appliquées. Ces femmes ont réitéré l'appel du 29 mars 2014 à l'endroit de sa direction politique nationale qui doit clarifier sans délai ses relations avec le Rassemblement pour la ma-

majorité présidentielle (RMP). Pour rappel, la Convention pour l'Action, la démocratie et le développement a été créée le 20 février 2002 à Nkayi dans le département de la Bouenza par André Okombi Salissa. En tant qu'organisation politique, elle compte actuellement un sénateur, un maire, un secrétaire de bureau du conseil départemental, un secrétaire de bureau du conseil municipal, soixante-trois conseillers départementaux et municipaux élus lors des élections locales du 28 septembre 2014. Elle est structurée dans tous les départements. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la célébration de la deuxième Journée nationale de la femme de la CADD.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcie.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcie
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngonu

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriescongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

CONGO-ANGOLA

Un mardi bien chargé pour Denis Sassou N'Guesso à Luanda

Le président Denis Sassou N'Guesso a entamé dimanche dernier, une visite de travail de 72 heures à Luanda où se tient également la VIIème commission mixte entre l'Angola et le Congo.

Il s'agit pour le président congolais, de donner un « nouveau souffle » à la coopération entre l'Angola et le Congo, avec en filigrane, la nécessité pour les deux pays de toujours frayer le chemin afin de relever les défis de la consolidation de la paix.

«La coopération entre l'Angola et le Congo-Brazzaville pourra bénéficier encore plus de l'actuel moment d'excellente relation

politique au plus haut niveau, parce qu'elle exige des engagements solides afin de renforcer la relation institutionnelle et privée des deux pays. Nous pensons qu'il est important de le faire avec les pays voisins. D'ailleurs, la politique extérieure angolaise établit des priorités et, parmi elles, figurent au premier plan les pays limitrophes», a déclaré Joaquim do Espirito Santo, directeur pour l'Afrique et le Moyen-Orient au ministère angolais des Relations Extérieures.

Do Espirito Santo qui s'exprimait lors de la réunion des experts, a appelé l'Angola et le Congo à consolider davantage leurs relations et à construire un partena-

riat solide, celui qui rapproche davantage leurs peuples et leurs intérêts communs.

Pour marquer cette volonté de consolider les relations déjà bonnes entre l'Angola et le Congo, Denis Sassou N'Guesso s'est offert un agenda bien chargé durant tout son séjour. Cette journée du 31 mars a commencé par la place de la République où le président de la République du Congo a rendu hommage au père de l'indépendance angolaise, le Dr Antonio Agostinho Neto. Il a déposé une gerbe de fleur sur sa tombe, avant une visite guidée du mémorial dédié à cet ancien chef de l'État angolais décédé le 10 septembre

1979 à Moscou (URSS) à l'âge de 56 ans. Le chef de l'État a rencontré ensuite, au palais présidentiel, son homologue José Eduardo Do Santos, pour des entretiens en tête-à-tête et à huis clos. Parallèlement, les délégations ministérielles de l'Angola et du Congo étaient en conclave en vue d'examiner les accords de coopération devant donner un nouveau souffle à la coopération bilatérale.

Il en ressort, selon un des accords, que désormais, les ressortissants congolais et angolais détenteurs des passeports diplomatique et de service, n'auront plus besoin d'un visa. cette décision ressort des accords signés entre les auto-

rités des deux pays suite à la visite de travail qu'effectue depuis le 30 mars 2015, le président Denis Sassou N'Guesso, en Angola. Ce périple va le conduire à Luanda et Benguela. Aux côtés de cet accord salubre, plusieurs accords seront signés, visant notamment le renforcement des accords de défense, des transports et du commerce transfrontalier. L'Angola et le Congo optent pour le dynamisme.

Le président Denis Sassou N'Guesso a été par la suite reçu ce mardi au Palais des congrès de Luanda où il s'est adressé aux députés angolais.

La Rédaction

ANALYSE

Dialogue ou Référendum : la clé du dénouement se trouve en haut lieu

Dans la perspective de l'élection présidentielle de 2016 s'est incrusté un débat fort remuant pour la classe politique congolaise. Il porte sur l'avenir de la Constitution du 20 janvier 2002. La possible convocation d'un dialogue inclusif sur lequel plusieurs acteurs fondent l'espoir de voir le pays sortir de cette discussion sans heurts en est le corollaire.

Depuis plusieurs mois, les discours entendus des uns et des autres se concentrent pour l'essentiel autour d'une question devenue fondamentale : le dialogue envisagé ouvrira-t-il, oui ou non, la voie à l'organisation d'un référendum constitutionnel ? Et aussi, d'une seconde, tout aussi pertinente : à qui appartient l'initiative du dialogue et ou du référendum ?

Forcer la main ?

Il y a quelques semaines, l'opposition invitait instamment le président de la République à convoquer pour le mois de mars passé, le dialogue tant espéré. Elle en fixait aussi l'ordre du



Mathias Dzon (Président de l'ARD)

jour, avançant que cette rencontre devrait fondamentalement se focaliser sur l'amélioration de la gouvernance électorale. Au nombre des préalables qu'elle mettait en avant figuraient, entre autres, l'adoption d'une nouvelle loi électorale, l'installation d'une commission nationale électorale indépendante, l'organisation d'un recensement administratif spécial. Les partis signataires du mémorandum contenant ces délibérations, parmi lesquels l'UPADS, l'UPRN, le PSDC et l'Udr-Mwinda se signalaient sous le label de « Front républicain pour le respect de l'ordre constitutionnel et pour l'alternance démocratique », en sigle FROCAD.

Dans ce même ordre d'idées, l'Alliance pour la République et

la démocratie donnait à son tour une conférence de presse, le 20 mars. Sur un ton plus ou moins assuré, son leader, Mathias Dzon fixait au 31 mars, au plus tard, la date du fameux dialogue, et en profitait pour annoncer son engagement de se porter candidat à la présidentielle de 2016. Sur cette dernière trouvaille, il faut dire qu'il n'est pas le premier. Avant lui, le secrétaire général du MCDDI, Guy-Brice Parfait Kolélas déclarait au cours d'une rencontre avec sa base que son parti briguera le fauteuil suprême. Ce qui est par contre moins aisé à comprendre dans les prises de position du FROCAD et de l'ARD, est cette tendance à l'injonction, lorsque ces deux mouvements parlent du dialogue national.

Dos à dos ?

Pourrait-on, sur ces entrefaites, penser que le pouvoir perdrait la main, et que l'initiative d'une éventuelle rencontre d'envergure nationale reviendrait aux dirigeants du FROCAD ? Sinon, sur quoi les parapheurs du mémorandum du 20 mars s'appuient-ils pour se mettre dans une telle disposition d'esprit à ce moment précis où rien n'a entamé la légitimité des institutions en place ? Peut-être cette opposition qui semble avoir tout proposé et épuisé ses arguments, se compare-t-elle à la majorité présidentielle, elle aussi, toujours en train de tout tenter pour espérer se présenter sous le meilleur jour le moment venu ?

Le 20 janvier, lors de l'adoption par la majorité de sa déclaration sur le changement de la Constitution, l'engouement fut peu remarquable que celui constaté en revanche, le 10 mars, lorsque la plupart des partis qui la composent étaient représentés : PCT, naturellement, mais aussi, MAR, RC,



Guy-Brice Parfait Kolélas (Secrétaire général du MCDDI)



Nyck Fylla (Opposition républicaine)

DRD, UR, RDPS, ou encore UFD. Manquaient à l'appel, et cela est devenu de notoriété publique, le MCDDI et le RDD. On pourrait aussi noter, malgré cette effervescence des formations de la majorité que cette dernière n'avait pu épuiser ses débats et s'était donné rendez-vous pour le 17 mars.

La clé

À ce jour, les partis de la majorité présidentielle poursuivent leurs concertations internes. L'opposition proposera-t-elle, sans doute, une autre « date buttoir » pour les retrouvailles envisagées ? C'est bien pourtant la preuve, s'il en faut une, que politiquement parlant, l'Opposition et la Majorité ne trouvent pas par elles-mêmes les mécanismes du dénouement de ce débat sur le dialogue national et l'éventuel changement de la Constitution. Sur cette considération, renvoyer les deux familles politiques dos à dos ne serait pas exagéré. Mais, sans parler d'impasse, dans la mesure où la date du dialogue politique n'est pas encore fixée, il paraît logique de noter que dans les circonstances actuelles, le président de la République seul détient les clés de ce qui se fera d'ici quelques mois dans le pays.

L'écoute assidue, il fera peut-être encore durer le suspense, si l'on se réfère à sa vision exprimée sur la question dans son message à la nation, le 31 décembre dernier : « L'année 2015 sera, à l'instar des années passées, celle du travail acharné en vue du mieux-être des Congolais. Il n'y aura pas en conséquence de place pour les querelles politiciennes et le déchirement ». Puis d'appuyer délicatement sur l'abcès sans envie de le crever : « L'élection présidentielle, ce sera en 2016, et les élections législatives en 2017. On a le temps de les voir venir. Travaillons d'abord, viendra après le temps des joutes électorales ». On le constate : avant les joutes électorales, les joutes verbales ont commencé. Pour les opérateurs politiques, évidemment, le temps presse.

Gankama N'Siah

MARCHÉ TOTAL

Le public attend encore son ouverture

Inauguré le 18 Février dernier, le marché Total A de Baongo, deuxième arrondissement, n'est toujours pas fonctionnel. Aucun vendeur sur les étals pour l'instant. Les commerçants attendent d'être installés par le maire de la ville. Une mise en place qui ne saurait tarder, a-t-on appris.

Le mythe du marché continue à ali- celui qui avait cédé la table.



L'étal de la denrée, viande de bœuf fraîche, photo adiac

menter des conversations à la suite de sa rénovation. Les acheteurs, les clients, sont dans l'impatience d'y aller pour s'approvisionner en multiples denrées. Cependant, l'administration de la mairie a connu un retard quant à le rendre opérationnel. Elle soulève deux faits dont le plus important est l'informatisation du marché. Il s'agit d'identifier les vendeurs délocalisés. Les techniciens sur place ont indiqué que ce travail jugé sérieux a été réalisé pour la bonne gestion des recettes générées par le marché.

Il a pris autant de temps car il ne fallait pas le faire à la hâte. Les informaticiens ont mis en place un dispositif. Ainsi, avec l'aide d'un appareil portatif rechargeable de contrôle, les agents de la mairie pourront le placer sur le code à barre adossé aux étals, suivi d'un numéro. L'appareil décèle si le vendeur est à jour ou non.

Cette disposition est une innovation pour les marchés et Total est le premier à en être bénéficiaire, les autres en voie de construction seront aussi informatisés. Ce procédé facilite le travail des agents qui n'ont plus besoin de tâtonner pour faire ressortir les recettes.

De leur côté, les vendeurs sont au courant de cette réforme au niveau du marché. Selon les techniciens, ils devront s'arrimer à la modernité car l'époque de la gestion artisanale est révolue.

Autre fait, la répartition des places au niveau du marché a causé un problème qui, du moins, a pu être résolu suite à l'intervention de la mairie.

Certains vendeurs-proprétaires sèment du trouble

Il s'avère que certains vendeurs ont usurpé le pouvoir de la mairie, en se faisant propriétaires des tables qu'ils donnaient en location moyennant une rétribution mensuelle. Vu le règlement, ils sont punissables pour usurpation des titres.

À la suite de la destruction de l'ancien marché pour la construction du nouveau, les vendeurs délocalisés ont reçu chacun un talon pour être identifié. Ainsi, sur les listes figure le nom de l'occupant et non de

L'autorité municipale a procédé à une conscientisation et a demandé aux parties de régler à l'amiable ce différend, qui ne relève pas de la mairie. « Ici tout le monde sera locataire. L'Etat n'avait pas prévu deux places, l'une revenant au locataire et l'autre au propriétaire. Nous préférons prendre des actifs, ceux qui contribuent au budget de la mairie, car celle-ci ne vit que des taxes dont le paiement est obligatoire », voilà résumé les communications de la mairie à ce sujet.

Pour l'instant, tout le monde est en attente de l'ouverture effective du marché Total A, dont la date n'est pas encore connue. Bientôt les listes des vendeurs seront publiées à la suite de leur validation par les chefs des denrées, après révision. Entre temps, les syndicats des commerçants estiment qu'il y a un accroissement des vendeurs que le nouveau marché ne pourrait contenir.

« 2285 places sont insuffisantes. Les commerçants viennent chaque jour car il n'y a pas d'emplois. Le vrai problème se trouve là. Nous avons été exclus dans le processus, nous représentons l'association des vendeurs. Le marché n'est pas encore ouvert car il y a un problème technique. La société civile a été écartée. Voilà pourquoi ils sont butés », s'est indigné le collectif des associations de vendeurs. Ils ont relevé que la gestion du marché revenait à la mairie centrale.

Rappelons que Total A, est destiné à la commercialisation des vivres. Il se présente en un bâtiment R+1 avec une capacité totale de 2 285 places, pour un coût global de 6 milliards 646 millions 661 mille 900 Fcfa.

Ce premier module occupe 20 % de l'espace réservé à l'ensemble du projet, sur un terrain de 8350 mètres carrés. Il est situé entre les avenues Matsoua, Mabilala Manganga et les rues Bayonne et du Comité. Le bâtiment seul s'étend sur une superficie de 4494 mètres carré. Sa hauteur est de 21 mètres.

Nancy France Loutoumba

PASSATION DES MARCHÉS

Les acteurs de la commande publique renforcent leurs capacités techniques

Cette formation lancée le 31 mars, par le secrétaire général à la présidence de la République, Jean Baptiste Ondaye, permettra aux animateurs des cellules des marchés publics ainsi qu'à tous les autres acteurs impliqués dans la passation des marchés publics, d'acquérir de nouvelles compétences en vue d'accomplir leur mission régalienne de manière plus professionnelle et performantes.

Quatre-cent-vingt acteurs de la commande publique participant à cette formation de quarante-cinq jours, organisée par l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP), en collaboration avec la Banque mondiale.

Les participants à cette session de formation sont essentiellement des animateurs des cellules

aussi à la commande publique.

« Nous avons réuni ici 420 participants, qui vont être formés pendant 45 jours. Cette formation est importante parce que lors du dernier conseil de ministres, le système de passation des marchés publics a été interpellé, en ce qui concerne les délais d'approbation des

cités techniques et opérationnelles des animateurs des cellules des marchés publics et de tous les autres acteurs inclus dans la passation des marchés publics de l'Etat en vue de leur permettre de faire de bonnes commandes.

L'objectif étant de leur permettre d'acquérir de nouvelles compétences techniques qui leur per-



Une vue des participants à la formation sur la passation des marchés publics

de gestion des marchés publics installées auprès des maîtres d'ouvrages ; les agents de l'ARMP en charge de la régulation ; les agents de la direction générale de contrôle des marchés publics, intervenant dans le contrôle de passations publiques, chargés de l'octroi des marchés spéciaux. Cette même formation est élargie aux agents évoluant au contrôle budgétaire et ceux de la direction générale du budget ainsi qu'aux opérateurs économiques et la société civile qui participent eux

marchés publics, en matière de délai d'octroi des avis de non objection. Nous avons relevé que cela était dû au fait que les personnes qui animent ces structures n'avaient pas assez de compétences. Ces formations viennent donc compléter les manquements qui ont été constatés », a précisé le directeur des formations et des appuis techniques à l'ARMP, Bernard Olloy.

En organisant cette formation, l'ARMP vise à renforcer les capa-

mettront d'accomplir loyalement leur mission en ce qui concerne les délais d'approbation des marchés publics, notamment l'octroi des avis de non objection.

Pour le secrétaire à la présidence de la République, Jean baptiste Ondaye, cette formation vient à point nommé pour corriger les faiblesses constatées dans le processus de passation des marchés publics afin de relever le défi d'une commande bien faite, avec des besoins réels.

Firmin Oyé

CROISSANCE

Standard and Poor's confirme la note souveraine du Congo à B/B avec des perspectives stables

L'agence de notation Standard and Poor's a confirmé, vendredi 27 mars, l'abaissement de la note souveraine du Congo à B intervenu le 9 février dernier. L'agence de notation souveraine avait dégradé la note congolaise de B+ à B en raison de la forte baisse des cours du pétrole. Les variations des cours de l'or noir ont un impact important sur l'économie congolaise, les revenus pétroliers représentant les trois-quarts des revenus de l'État et 80% des exportations du pays (chiffres 2013).

Standard and Poor's anticipe que la croissance économique sera de 5% par an de 2015 à 2018. Le pétrole devrait rester le principal moteur de l'économie congolaise pendant encore cinq ans, la politique de diversification de l'économie à d'autres secteurs engagée par l'État commençant ensuite à produire ses effets. Le PIB par habitant exprimé en dollars devrait baisser significativement, la reprise du cours du pétrole ne devant intervenir qu'en 2016-2018 selon Standard and Poor's. Mais la dépréciation du Franc CFA face au dollar devrait limiter cette chute. La faiblesse du Franc CFA face au dollar devrait également permettre de limiter l'impact de la baisse du cours du baril sur le budget de l'État, les contrats pétroliers étant fréquemment libellés en dollars.

Standard and Poor's estime que le déficit budgétaire devrait atteindre 4 points du PIB et la dette publique 40 % du PIB exprimé en termes bruts en 2015, avant de se réduire progressivement les trois prochaines années, jusqu'à représenter 33% du PIB en 2018.

La baisse des cours du pétrole devrait également entraîner une hausse de la dette extérieure à un peu plus de 7 milliards de dollars à la fin de 2018 selon l'agence de notation américaine.

Rose-Marie Bouboutou

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

❑ « Il n'est pas de trop de rappeler que le pouvoir ne s'exerce pas seulement avec astuce ambivalente et hypocrisie ; mais aussi avec fierté et « cran ».

Michel Ange Kambire Somda, Professeur agrégé en Sciences Politiques, Universidas Pabo de Olavide (Séville), Le Faso.net, 29 mars 2015

❑ « Un pays, pour que sa démocratie soit vivace, a besoin d'une opposition forte, une opposition responsable. Et on doit montrer qu'on est républicain, qu'on accepte la démocratie et le fait majoritaire. »

Soumaïla Cissé, Mali, président de l'Union pour la République et la démocratie (URD), candidat malheureux à la présidentielle de 2013, désormais le chef de l'opposition, RFI, 31 mars 2015-

❑ « La noblesse d'État..., rassemblée par la faveur présidentielle sous les ors des palais de la République, s'emploie à expliquer au peuple ce qui est bon pour lui sans jamais chercher à l'entendre. »

Bastien François, Directeur du département de science politique de la Sorbonne, L'Humanité, 27 mars 2015

❑ « On ne venge et on ne défend que les faibles, ceux qui sont incapables de se défendre ou de se venger eux-mêmes. »

Gorgui Dieng, Professeur titulaire, Études africaines et postcoloniales Flsh, Ucad, 19 février 2015

NÉCROLOGIE



Denis Mbomo, Stanislas Okassou et les enfants Obambi informent les parents d'Oyoué I, II et III à Makoua, amis et connaissances du décès de leur grand frère et père Albert Obambi survenu le 27 mars 2015 à Brazzaville.

La veillée mortuaire est organisée au n°104 de la rue Mon Pays à Talangaï, non loin de la rue Ndolo, arrêt de bus Manguier. Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.

ÉDUCATION

Un forum « info métier » pour les élèves de l'Institut Saint François D'Assise

L'établissement d'enseignement général, Saint François D'Assise que dirige Arlette Soudan-Nonault, a organisé le 28 mars, un forum « info métier », en vue de donner une opportunité aux élèves du collège et du lycée de construire un projet scolaire et professionnel.

L'objectif a été d'informer les élèves sur les métiers de la santé, la télécommunication, du pétrole et des langues étrangères afin de susciter des vocations.

Ces apprenants ont été passionnés à écouter les différents orateurs. Le directeur des ressources humaines de la société Eni Congo, Yvon Bourge Bassadi, a donné la communication sur le thème «les différents métiers liés à la recherche, l'exploitation et la distribution des hydrocarbures».

L'orateur a présenté les différents métiers du pétrole permettant de supporter les pétroliers pour développer le business de la société. Il s'agit notamment des métiers de recherche, de production, de distribution, de supports, de logistique, d'approvisionnement, de contrat et des ressources humaines etc.

Yvon Bourge Bassadi a expliqué aux élèves que la direction des ressources humaines (DRH) est essentielle pour une entreprise. Elle a pour rôle de mettre en place des stratégies afin de motiver le personnel à doubler d'efforts ou à bien travailler. À cet effet, ces stratégies vont de pair avec l'accompagnement des travailleurs. La politique du DRH peut s'expliquer dans le domaine de la santé, du social ou de l'amé-

lioration des conditions de travail. Outre cette communication, les élèves ont été éduqués sur le métier de médecin, d'anesthésiste, de réanimatrice au Centre hospitalier universitaire, le métier d'assistant dentaire, de la traduction, interprétation et édition en langues étrangères ainsi que sur les différents métiers liés au monde des télécommunications.

Le directeur adjoint de l'institut Saint François D'Assise, Guy Cano a souligné que ce forum se passe à mi-parcours de la scolarité afin de permettre aux élèves de se déterminer de leurs orientations à venir. Il permet également de susciter des vocations à certains élèves en recherche d'une orientation de formation ou de métier.

Lydie Gisèle Oko

DÉPARTEMENT DU POOL

Des membres de la société civile appellent à un rassemblement national

La Coordination de la plate-forme de la société civile Congolaise a suggéré le 28 mars à Kinkala, dans le département du Pool, la création d'un rassemblement national des organisations de la société civile, afin de dégager une véritable force d'influence.

Une journée d'échanges et de concertation sur le sujet a regroupé des organisations de la société civile du département et des délégués venus de Brazzaville. Parmi eux on comptait, entre autres, des chercheurs, écrivains, artistes, des chefs d'entreprises et commerçants, des membres d'église et des associations culturelles.

Le président du comité de coordination de la plate-forme, Jean Chrysostome Aimé Mabanza Sayélé a signifié

que ce rassemblement permettra aux populations congolaises de recevoir des dividendes de l'investissement réalisés au moment des votes.

«Confier une voix à un homme ou un parti politique c'est un investissement dont tout citoyen doit jouir et devrait veiller, pour que le rendement soit conséquent et doit peser de tout le poids pour finir des querelles intestines qui engendrent des violences et la destruction des édifices et des biens», a-t-il poursuivi

Faisant le point des 56 dernières années, les participants ont constaté que la majorité des conflits que le Congo a connus étaient des conflits d'origine partisane. D'où, la nécessité de l'implication de la société civile dans les dix ans à venir sous forme d'une alliance saine et sacrée entre

l'Etat, véritable garant de la justice, et la société civile, composante importante de la population, et éventuellement les partis politiques.

«Il s'agira de mettre un terme à la formule du chèque en blanc que nous donnions sous forme de mandat ou de délégation, et promouvoir une gestion tripartite, avec trois piliers bien distincts ayant des rôles bien répartis pour l'intérêt général », a-t-il soutenu.

Au cours de cette rencontre de Kinkala les participants ont suivi des exposés sur deux grands thèmes : « la place de la société civile face aux organisations politiques en République du Congo » et « les forces et faiblesses des organisations politiques au Congo ».

Source : Agence congolaise d'information



COMMUNIQUÉ NÉCROLOGIQUE DU GROUPE NSIA



Le Groupe NSIA, la Direction Générale de NSIA Assurances et NSIA Vie Assurances au Congo ainsi que tout son personnel, ont la profonde douleur d'annoncer le décès de Monsieur Davy Fiacre Ofoulou, Responsable Informatique des deux filiales, survenu le jeudi 26 mars 2015 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au numéro 16 de l'Avenue des fermiers (Arrêt Molokai), Nkombo. La levée de corps aura lieu le vendredi 03 Avril à 9H00 à la morgue municipale de Brazzaville, suivie de l'absoute à son domicile et de l'enterrement à 14 H 00 au cimetière Bouka.

COMMUNIQUÉ DE LA BEAC concernant les coupures de 500 F, 1 000 F et 2 000 F

La Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC), dans un souci constant d'amélioration de la qualité et de la tenue en circulation de ses coupures de basse dénomination, a pris la décision de procéder à la mise en circulation d'un volume limité de billets



de 500 F, 1 000 F et 2 000 F ayant bénéficié **d'un traitement de surface spécifique, visant à protéger ces billets contre toute forme de vieillissement précoce et à permettre leur traitement mécanisé par la suite.**

Les rendus visuels, dimensions, teintes et signes de sécurité de ces billets restent en tous points **identiques à ceux actuellement en circulation.**

Cependant, la BEAC souhaite attirer l'attention des professionnels de la filière fiduciaire sur le fait que ces billets peuvent présenter un aspect légèrement **plus lisse** ainsi qu'une **rigidité accrue au toucher.**



Bien entendu, ce traitement n'altère en rien l'authenticité de ces **billets qui vont circuler de manière concomitante avec ceux précédemment émis.**



Banque des États de l'Afrique Centrale

TÉLÉPHONIE MOBILE

Les consommateurs veulent d'une association pour défendre leurs droits

À l'origine de la décision que partagent experts et clients qui se disent « bluffés » et déçus par les services des opérateurs de téléphonie mobile et fournisseurs d'accès internet, la mise en place d'une véritable plateforme de dialogue et de protection des intérêts des consommateurs des TIC.

Des réflexions et analyses sur la création d'une association de consommateurs des TIC se lèvent ces derniers mois. Les tumultes sur cette exigence ont commencé

plusieurs clients du secteur estiment que l'une des solutions à la protection et à la formation des citoyens sur leur droit en tant que consommateurs réside dans la création d'une association vers laquelle devraient converger des acteurs rompus aux questions de TIC.

Une association de trop ?

La question avait été posée il y a quelques semaines à Jean Bruno Pissa, directeur général d'Aitech-Congo, qui intervenait lors d'un échange sur le centre

gérer efficacement le secteur des télécoms. L'un des freins à la mise à disposition d'une information certifiée aux consommateurs est sa particularité et la rétention de celle-ci par les opérateurs. « C'est un domaine technique qui nécessite des compétences professionnelles. Nous n'avons ni ce profil ni les outils nécessaires pour satisfaire les demandes », affirme, objectif, Mermans Babounga Ngondo, secrétaire exécutif de l'O2CD. « Il n'y a pas de problème si une association se crée pour ce secteur spéci-

sociation est quasiment invisible. « Nous avons appris l'existence d'une telle association mais jamais nous n'avons été contactés. Nous ne connaissons pas d'action de terrain de cette association », soutient Mermans Babounga Ngondo.

Des pistes de travail pour l'association envisagée

Selon plusieurs personnes ressources interrogées, l'association envisagée devrait conjointement travailler avec les consommateurs pour identifier les solutions

payant », souligne un consommateur. « Chez Airtel, des clients ont perdu du crédit pour l'Internet Mobile. Une activation d'un forfait sans renouvellement est possible. Mais l'opérateur n'a rien prévu comme indication lorsque le forfait est à terme. Et le crédit voix est alors consommé. Parfois, une activation de forfait internet a été opérée mais sans l'utiliser à cause de la défectuosité du réseau. Et rien n'est remboursé », témoigne Christ, un client d'une trentaine d'années.

Dans un fichier des plaintes répertorié par l'O2CD au milieu de 2014, des clients incriminaient l'absence de compteur de traçabilité du débit de la connexion internet que les opérateurs offrent à l'envoi et au téléchargement des fichiers. Le même document envoyé à MTN mais resté sans suite, selon l'O2CD, fustigeait le refus de concertation de la société avec les associations de consommateurs.

À qui s'adresser finalement pour des réclamations ?

Une question souvent sans suite. Plusieurs experts s'accordent sur le fait que les services de gestion de plaintes, souvent confondus aux Services clients, sont inexistant chez les opérateurs. Mal connu des consommateurs, le 5050 de l'Arpce est loin de satisfaire les demandes, à en croire des clients interrogés le 13 mars dernier lors d'un échange à ce sujet.

L'association envisagée, estime-t-on, ne saurait prendre le rôle de l'État qui doit faire appliquer les textes. Pourtant, l'une des actions à mener serait, selon l'O2CD, de faire le plaidoyer pour la mise en place d'un vrai représentant des consommateurs au sein de l'Arpce. « Pour l'heure, c'est Paul Obambi qui représente les consommateurs selon un décret qui nomme les membres du Conseil de régulation. Et il y a vice de procédures car en tant que président de la Chambre de commerce, il ne peut pas représenter les consommateurs. Il faut une personne qui viendrait d'une association des consommateurs », explique Mermans Babounga Ngondo.

« Je crois qu'une telle association doit aussi sensibiliser aux différents dangers du secteur tels que la cybercriminalité, la pédophilie, le terrorisme, la pornographie mais surtout faire le plaidoyer pour qu'Internet mobile soit crypté chez les mineurs, car il y a trop de dérapages », suggère Roger, gestionnaire d'un cybercafé à Mounkali.

Quentin Loubou



Les réflexions autour des droits des consommateurs dans le secteur des TIC battent leur plein. Photo Dodo Ngoyi/Jcertif

à franchir le cap des débats isolés pour prendre véritablement une ligne droite. Bien qu'il existe déjà un Observatoire congolais des droits des consommateurs (O2CD), l'association que visent des experts du secteur et des clients chevronnés devrait, dans un esprit partenaire, éveiller la conscience des consommateurs sur leurs droits et responsabilités en tant que consommateurs. Et surtout « voir clair dans la tarification et la régularité des services de télécommunications ». Complexes, les services de la téléphonie mobile et d'Internet échappent à beaucoup de clients abusés mais sans défense. Entre le flou qui réside dans la facturation d'un méga d'internet et l'insuffisance d'explications claires dans la plupart des offres proposées par les opérateurs, les consommateurs se perdent. Les plaintes sont multiples : coupures intempestives de réseau et ponction de crédit sans explication, déduction de frais dans des services pourtant annoncés gratuits au départ...

La mauvaise qualité des réseaux ces derniers mois a accentué la crise de confiance entre les sociétés de services et les clients. Devant ces facteurs additionnés au mutisme et à la défaillance des Services clients, la faiblesse du système de gestion des plaintes et des mécanismes de recours,

d'écoute 5050 de l'Agence de régulation des postes et communications électroniques (Arpce), destiné aux consommateurs de la téléphonie mobile des FAI et des opérateurs postaux. « Il manque un interface réel entre l'État, représenté par l'Arpce, et les opérateurs. Il faut un troisième

« (...) Et il y a vice de procédures car en tant que président de la Chambre de commerce, il ne peut pas représenter les consommateurs. Il faut une personne qui viendrait d'une association des consommateurs »

acteur au centre, mais nanti de connaissances, pour gérer les problèmes des consommateurs », suggérait-il au siège de la Fondation BantuHub.

« Les télécoms, c'est trop technique. Donc il faut une association qui présenterait les situations autrement et qui ferait un excellent contrepoids », assure pour sa part Alain Didier Ndalla, Directeur général de Megatel Système, une société spécialisée dans les services Cloud.

Actif depuis plusieurs années, l'O2CD reconnaît ne pas avoir les compétences nécessaires pour

faire. Mais nous ne travaillons pas avec des associations fantômes qui n'ont pas d'actions sur le terrain », met-il en garde.

La mise en garde du Secrétaire exécutif de l'O2CD s'adresse-t-il à l'Association congolaise des consommateurs des produits et services des technologiques de

l'information et de la communication (ACCPSTIC) que dirige Wilfrid Ngoyi Nzamba ? Sans doute. En novembre 2013, en effet, cette association avait été présentée officiellement aux journalistes lors d'une conférence. Malgré des objectifs nobles de défendre les droits des consommateurs et utilisateurs, de faciliter l'accès aux produits et services de qualité, de disposer du conseil et l'orientation des consommateurs ainsi que le partenariat avec les autres acteurs du secteur pour une meilleure prise en charge des intérêts des consommateurs, l'as-

appropriées qui ne doivent pas se limiter à la qualité du réseau mais également à une facturation transparente d'une part, et à une gestion efficace des plaintes des consommateurs d'autre part. « Si justement la partie qualité du réseau est de l'apanage strict des pouvoirs publics, la clarté

des services proposés par les opérateurs et la gestion efficace des plaintes devront faire l'objet d'un enjeu de taille », appuie Kenan, patron d'une jeune start-up.

Pour justifier ce chapitre, experts et clients citent volontiers des cas de plaintes sans retour. « Plusieurs abonnés de MTN se sont vu être retirés 200 FCFA de leur crédit du service MTN Zik sans consommer le produit. Même chose pour le service de musique religieuse pour lequel la société soustrait 175 FCFA sans mentionner que le service est

MATTEO RENZI À TUNIS

« Les terroristes n'auront pas le dernier mot ! »

La marche contre le terrorisme organisée à Tunis dimanche a compté aussi le Premier ministre italien, en pointe contre le terrorisme.

La foule des manifestants de dimanche dans la capitale tunisienne contre le terrorisme a compté aussi une délégation italienne de haut-niveau. Le Premier ministre Matteo Renzi et la présidente de l'Assemblée nationale, Mme Laura Boldrini ont défilé aux côtés du président tunisien Béji Caïd Essebsi et de leurs homologues Ali Bongo Ondimba (Gabon), François Hollande (France), Mahmoud Abbas (Palestine) et d'autres hauts dignitaires du monde. Tous ont marché pour dire 'Non au terrorisme'.

L'attentat contre le musée tunisien du Bardo a provoqué le rassemblement d'une foule énorme de protestataires tunisiens arborant le drapeau de leur pays pour montrer leur détermination à combattre l'extrémisme. Le 18 mars dernier, deux terroristes ou plus se sont introduits dans le plus grand musée tunisien, tirant

littéralement sur tout ce qui bougeait. C'était un mercredi, jour d'accostage des paquebots de croisière à Tunis, d'où le grand nombre de touristes étrangers au musée ce jour-là. Et le grand nombre de tués aussi, 22 tués en majorité des occidentaux, dont quatre Italiens.

« L'Italie se tient aux côtés de la Tunisie et ne laissera pas que son futur finisse dans les mains des extrémistes », a déclaré le Premier ministre Matteo Renzi. « Les terroristes n'auront pas le dernier mot. Nous continuerons à combattre afin que les idéaux de paix, de liberté, de coexistence et de fraternité s'affirment partout », a-t-il ajouté. A Rome, M. Renzi a engagé son gouvernement dans une action multidirectionnelle de lutte contre l'extrémisme et les djihadistes.

À partir de la Libye d'abord. L'Italie appuie vigoureusement les efforts de l'ONU afin d'amener les protagonistes de la crise politique qui éventre ce pays autour d'une table de négociation et la formation

d'un gouvernement d'union. Rome considère comme fondamental le règlement de la crise libyenne, qui joue un rôle déstabilisateur dans tout le pourtour méditerranéen. Elle soutient donc l'initiative de la communauté internationale. Mais Bernardino Leon, le représentant de l'ONU sur place, a du fil à retordre. Certains chefs de milice le contestent ouvertement.

« L'Italie doit jouer un rôle central dans les pourparlers de paix (libyens). Avec vous, tout serait plus facile, plus rapide et avec de plus grandes chances de succès ». Ces propos datent de samedi dernier, quand M. Leon croyait possible pour le lendemain la formation du gouvernement d'unité libyen. Ils émanent d'Omar Al-Hasi, le Premier ministre de l'un des deux gouvernements, basé à Tripoli mais non reconnu par la communauté internationale, alors que celui conduit par Abdullah Al Thani s'est réfugié dans la ville de Tobrouk. « Bernardino Leon refuse de négocier et nous accuse d'islamisme. Pourtant nous

continuons de payer les salaires de tous les Libyens, y compris de la zone de Tobrouk. Alors, qui est plus légitime ? » Voilà en quoi se résume le casse-tête libyen et à quoi réfléchit l'exécutif italien même si Rome « a la côte » auprès des chefs de milices libyens. La réalité pour les Italiens impose de ne pas regarder prospérer le terrorisme en voisins. Dans son propre pays, la semaine dernière, il a vu l'arrestation d'islamistes qui s'étaient manifestés sur Internet, pour appeler – en italien – au djihad en Syrie ou en Irak. « Rome la croisée » a été menacée d'attentats pour son volontarisme précisément sur le dossier libyen.

Les fondamentalistes de l'Etat islamique y contrôlent des pans entiers de territoire et menacent de lâcher des milliers de migrants sur les côtes italiennes avec des terroristes, les fameux « loups solitaires », infiltrés. « Leon se trompe du tout au tout; il refuse de discuter avec nous et cela ne résoudra rien. Un Italien serait plus motivé, parce que nos pro-

blèmes sont vos problèmes, à commencer par l'Etat islamique et l'immigration. Chez vous arrivent 10% de clandestins ; le reste, c'est nous qui l'accueillons, le renvoyons, le soignons. Cela nous coûte beaucoup », soutient M. Omar al-Hasi sans qu'on sache la part de flatterie et de manœuvre dans ces propos. Pour M. Renzi la question du terrorisme doit mobiliser tout le monde dans le bassin méditerranéen. Il ne s'agit pas seulement de question d'immigration, a-t-il récemment soutenu, mais de stabilité de l'ensemble de la sous-région. Après son élection en février de l'an dernier, M. Renzi s'était rendu en Tunisie pour y soutenir l'expérience démocratique de ce pays d'éclosion de ce qui fut appelé en décembre 2010 le « printemps arabe » et qui aboutit à la chute du régime du président Ben Ali.

Huit mois plus tard, celui de Libye s'effondrait aussi avec la mort du colonel Kadhafi. Mais ici le printemps a fait germer des cactus ; pas du jasmin.

Lucien Mpama

VOUS ALLEZ ADORER NOS NOUVEAUX PRIX



CFAO MOTORS CONGO
cfaogroup.com

Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matève - Tél: (242) 05 313 29 97
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso - Tél: (242) 05 313 29 98
www.cfaomotors-congo.com



AFRIQUE/CHINE

Renforcement du partenariat pour une couverture médicale universelle

Plus de 350 responsables de gouvernements, universitaires, représentants du secteur privé africain et chinois, ainsi que des représentants d'organisations internationales de la santé ont appelé à renforcer le partenariat pour une couverture médicale universelle et l'accès aux médicaments essentiels, à Pékin.

La rencontre s'est tenue la semaine dernière, dans le cadre de la 5e table ronde internationale sino-africaine sur la coopération pour la santé. Elle vise à explorer les moyens de tirer le meilleur parti des ressources et des expériences des deux pays en vue de favoriser le développement en matière de santé.

Un document stratégique a été consigné. Il présente dans les grandes lignes la manière dont la coopération peut être renforcée afin de parvenir à un impact durable, en mettant l'accent sur la contribution à la couverture médicale universelle (CMU) et du développement de l'accès aux médicaments essentiels. Il appelle à «un approfondissement du dialogue entre les acteurs chinois, africains et internationaux, à l'accroissement des in-

vestissements dans le secteur de la santé et à un alignement sur les stratégies régionales et nationales africaines».

Les recommandations soulignent les différents engagements pris, notamment en matière CMU et l'accès à des médicaments et vaccins sûrs et de qualité, ainsi que la nécessité d'accroître la responsabilisation des gouvernements en améliorant la surveillance et l'évaluation.

Cette table ronde intervient au moment où la Chine définit sa stratégie intégrée pour les cinq à dix années à venir. Elle fournit un cadre pour des consultations de haut niveau entre la Chine et l'Afrique sur des priorités spécifiques de santé présentant un intérêt mutuel et reflète le développement de la coopération Sud-Sud dans un certain nombre

de secteurs.

Le directeur général du Département pour la coopération internationale auprès de la Commission nationale chinoise pour la planification familiale et sanitaire (NHFPC), Ren Minghui, a déclaré : «la coopération entre la Chine et l'Afrique en matière de santé remonte à plus de 50 ans. Notre partenariat avec l'Afrique met l'accent sur une coopération mutuellement bénéfique qui répond aux besoins des pays africains tout en apportant une contribution au secteur de la santé et au développement chinois. Grâce à ses avancées dans la recherche et le développement ainsi que dans la production de médicaments et de vaccins de grande qualité à faible coût, la Chine a un rôle unique à jouer pour soutenir les progrès du secteur de la santé en Afrique. Ces innovations vitales représentent une formidable occasion d'avoir un impact positif sur les pays en développement».

«Plus que jamais, les pays afri-

cains et la Chine ont la possibilité de travailler ensemble sur des questions allant du contrôle des maladies infectieuses à des systèmes de santé solides et durables», a indiqué le commissaire aux Affaires sociales de l'Union africaine (UA), Mustapha Sidiki Kaloko.

Une séance spéciale a en outre été dédiée à la vaccination.

Sur fond d'épidémie d'Ebola, les discussions ont porté sur les systèmes de santé et le développement des capacités africaines en matière de santé publique.

La Chine a contribué à hauteur de 120 millions de dollars US à la lutte contre Ebola et a déployé près de 1000 professionnels de santé dans les zones touchées. «La Chine dispose de l'expérience et des capacités pour être un partenaire clé de l'Afrique dans ses efforts pour développer l'accès aux soins médicaux, et fournir des médicaments et vaccins vitaux à ceux qui sont dans le besoin», a indiqué Mark Suzman, président de la division Politique mondiale, plaidoyer et

programmes pays de la Fondation Bill et Melinda Gates.

Cette table ronde et les recommandations stratégiques prépareront le terrain pour le forum ministériel sino-africain sur le développement de la santé, qui s'inscrit dans le cadre du Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC), qui se tiendra dans le courant de l'année. « Cette rencontre nous offre la possibilité de partager nos expériences, de discuter de nouvelles formes de coopération et de fixer une ligne de conduite commune pour l'avenir. Les recommandations stratégiques publiées aujourd'hui serviront de base aux prochains entretiens entre les ministres de la Santé et contribueront à orienter l'engagement bilatéral liant la Chine et les pays africains en matière de santé », déclare Cheng Feng, professeur au Centre de recherche pour la santé publique de l'université Tsinghua et coprésident de la table ronde.

Noël Ndong

ALIMENTATION MONDIALE

«La faim est une bombe», avertit Romano Prodi

L'ancien président de la Commission européenne invite à ne pas voir la faim sous le seul angle de la pénurie.

Pour Romano Prodi, pas de doute : il y a plus de demande que d'offre en matière d'alimentation mondiale. « Mais il n'y a absolument pas la conscience dans le monde que la multiplication par trois de la production en céréales comme on l'a vu dans les cinq dernières années est irréalisable ». L'ancien président de la Commission européenne, ancien Premier ministre italien, économiste et africaniste de renommée, a fait une intervention remarquée à Florence, où se tenait samedi dernier une conférence sur le thème « Italie 2015 : l'Italie dans l'année de l'Expo ».

Rappelons que l'Italie organise l'exposition universelle du 1er mai au 31 octobre prochains à Milan, capitale économique du pays. Le thème retenu est «Nourrir la planète, Énergie pour la vie». Parmi plus de 140 pays inscrits et désireux de venir animer un stand suggestif à ce grand rassemblement, on compte de nombreux États africains, ceux de l'Afrique centrale étant parmi les premiers et les plus nombreux à s'être annoncés. À l'instar de l'Angola dont un pré-stand trône ces jours-ci dans les halls de l'aéroport international romain de Fiumicino, l'Afrique centrale viendra présenter son savoir et savoir-faire en agriculture et en art alimentaire notamment.

C'est pourquoi à la conférence de Florence samedi, Romano Prodi a mis en garde contre une négli-

gence du lien entre faim et paix dans le monde. « La productivité croît moins dans le monde », a-t-il dit. Les premiers effets de cette situation se sont vus en Afrique du Nord en 2011, avec ce qu'on a appelé «les émeutes de la faim». Le problème se pose pour les 800 millions de personnes qui souffrent encore de la faim dans le monde aujourd'hui, a dit M. Prodi. Mais il se pose aussi « pour les milliards d'autres personnes qui sont en train de changer de mode alimentaire, passant d'une alimentation à base végétale, à une alimentation carnée ».

« Dans ce cadre, on voit que le défi de la sécurité alimentaire est porté par ceux qui ont les plus grands besoins telles la Chine et l'Inde » qui occupent les terres restées incultivées en Afrique et en Amérique latine. « Nous ne nous rendons pas compte que le commerce des denrées alimentaires est en train de changer de protagonistes dans le monde. Le grand grenier à céréales devient la Chine », a soutenu M. Prodi. Il a conclu en indiquant que « pour l'agriculture du futur, on a inventé la vilaine expression d'« intensification durable ». Il a invité son pays, connu pour son savoir-faire agricole, à ne pas laisser que la croissance économique annoncée se fasse au détriment de la production agricole. « Les terres doivent toutes être laissées à l'agriculture », pour la production des biens agricoles, a-t-il réaffirmé.

Lucien Mpama



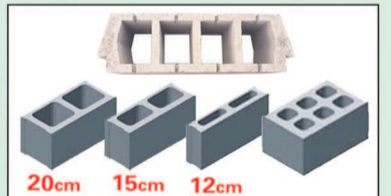
CHINA JIANGSU

GLOBAL CONSTRUCTION CO., LTD

La société JIANGSU GLOBAL CONSTRUCTION est bien connue des entreprises de construction à grande échelle de la Chine.

Actuellement, elle crée des succursales au Congo, dans le but d'entreprendre tous types de construction, de décoration et de conception des résidences privées

La société est également spécialisée dans la production et la vente de tous types de briques industrielles, de bonne qualité ; de sable de concassage(sable rouge), de ciment et de gravier.



Nos tarifs sur les produits que nous proposons sont tels que :

- Briques de 12# 480 CFA
- Briques de 15# 580 CFA
- Briques de 20# 680 CFA
- Sable Rouge 20m³ 140.000 CFA
- Sable 20m³ 180.000 CFA
- Gravier 20m³ 650.000 CFA

Les tarifs proposés incluent les frais de chargement, de déchargement et de transport

NB : Livraison gratuite en zone urbaine (dans Brazzaville)

Adhérons à la bonne qualité et au bon service pour la majorité du peuple congolais.

Adresse : Brazzaville, Kinsana sur la route nationale N° 1 (arrêt de bus Kinsana avant la rivière Ioua).

Contacts: (+242) 06 690 7119
06 985 5060

06 655 1111
06 919 8888

AFRIQUE DU SUD-ALGÉRIE

Jacob Zuma en visite à Alger pour évoquer la sécurité en Afrique

Le président sud-africain, Jacob Zuma, est arrivé lundi à Alger pour une visite d'État de trois jours, à l'invitation de son homologue algérien, Abdelaziz Bouteflika, selon un communiqué de la présidence algérienne.



Cette visite sera l'occasion pour les deux chefs d'État d'évoquer des questions de paix et de sécurité en Afrique. Il sera notamment question de la lutte contre le terrorisme, la crise libyenne ainsi que de l'armement. Les entretiens entre les deux personnalités « *permettront d'approfondir la concertation entre l'Algérie et l'Afrique du Sud sur des questions régionales et internationales d'intérêt commun, parmi lesquelles la paix et la sécurité en Afrique, ainsi que la progression du Nouveau partenariat pour le développement et de l'intégration économique africaine* », précise-t-on.

La rencontre entre Jacob Zuma et Abdelaziz Bouteflika constituera « *une nouvelle étape dans le raffermissement des relations traditionnelles de fraternité et de solidarité qui unissent les peuples algériens et sud-africains depuis l'époque de la lutte anti-apartheid* », relève la source.

Au cours du séjour du président sud-africain à Alger doit se tenir

une réunion de la 6^e session de la haute commission binationale de coopération algéro-sud-africaine qui « *donnera une impulsion nouvelle à la coopération multisectorielle* » ainsi qu'aux échanges entre les deux pays. Une occasion pour Alger et Pretoria, dont la coopération est historique, de mettre tout en œuvre pour trouver de nouvelles formes de partenariats. Ils veulent en effet, remédier à la marginalisation du continent africain sur la scène internationale en procédant au renforcement des liens diplomatiques avec leurs voisins africains. La visite de Jacob Zuma en Algérie intervient après celles des présidents du Mali, du Niger et du Zimbabwe.

L'Algérie et l'Afrique du Sud, notons-le, sont les deux premières puissances militaires du continent africain. Dans le cadre de leur coopération, les gouvernements algérien et sud-africain ont signé en 1999, un accord de défense qui leur permet de s'acheter des armes plus facilement.

Nestor N'Gampoula

AFFAIRE MEREDITH KERCHER

Patrick Lumumba déçu par la justice italienne

Impliqué puis absous dans le meurtre d'une jeune britannique à Pérouse, le Congolais juge durement l'acquittement de ses deux ex-complices présumés.

L'affaire continue de défrayer la chronique. Il n'est pas fréquent qu'un meurtre touche aussi bien la Grande-Bretagne (pays de la victime Meredith Kercher), les États-Unis et l'Italie (pays des deux meurtriers présumés : Amanda Knox et Raffaele Sollecito) auxquels s'ajoutent deux pays d'Afrique : la Côte d'Ivoire d'où est originaire Rudy Guédé, l'unique condamné (à 16 ans de prison) et, donc, la République démocratique du Congo d'où est originaire Lumumba, nom illustre sans lien de parenté avec le célèbre héros de la libération africaine.

Tout remonte à la nuit entre le 1^{er} et le 2 novembre 2007. Dans une chambre d'un appartement loué par des étudiants de l'Université des langues de Pérouse (centre de l'Italie), le corps de Meredith Kercher, étudiante britannique de 22 ans, est retrouvé baignant dans son sang. L'enquête s'oriente vers la colocataire Amanda Knox et ses amitiés scabreuses, mêlant mœurs et drogue. Elle et son petit ami italien Raffaele

Sollecito sont conduits en prison. Plus tard, ils indiquent qu'une autre de leurs connaissances, Rudy Guédé, a pris part à une soirée qui a peut-être mal tourné.

L'enquête vient également mettre en cause Patrick Lumumba, le tenancier de ce qu'on appellerait un bar, le pub Le Chic de Pérouse. Puis de rebondissements en rebondissements, entre va-et-vient, entre certitude et simples hypothèses, il ne reste de concret que la condamnation définitive de Guédé. Lumumba qui a fait faillite dans l'affaire et a été traîné dans la boue dans Pérouse, sa ville d'adoption, est finalement innocenté. Avec une indemnisation tellement ridicule, 5.000, (6680 dollars environ) que les associations d'immigrés hurlent littéralement au scandale !

L'affaire est allée en appel, puis en cassation. Entre-temps, profitant d'une première absolution, Amanda Knox est rentrée aux États-Unis, refusant résolument de se présenter à Rome aux convocations du Tribunal. Puis, vendredi 27 mars, c'était (peut-

être) le dernier coup de théâtre : la cour de cassation, dernier degré dans la juridiction italienne, annonçait qu'Amanda Knox et Raffaele Sollecito étaient définitivement acquittés. Fin de l'affaire ? Non ! En Grande-Bretagne, la mère de Meredith éplorée affirme que sa fille vient d'être tuée une deuxième fois, parce que Guédé a été condamné pour « *avoir tué avec des complices* ». Ceux-ci n'existent donc plus. En tout cas, ce ne sont pas Amanda et Raffaele qui se disent, eux, « *soulagés* ».

Depuis la Pologne, pays de sa femme, Lumumba estime quant à lui que la jeune dame a été acquittée « *parce qu'Américaine et riche. Cet acquittement n'est pas une bonne chose pour la justice ; il montre le pouvoir dont disposent les personnes riches* ». A 42 ans, il reste convaincu que « *derrière tout cela, il y a des questions diplomatiques et politiques avec les États-Unis. Cela a rendu les choses plus faciles* » pour Mlle Amanda Knox. Il reste résolument convaincu qu'au tribunal « *Amanda a menti* » sur le déroulé des événements, « *et cela fait mal* », conclut-il dépité.

Lucien Mpama

AIDE AU DÉVELOPPEMENT

« Les Anglais et les Allemands, des exemples à suivre par la France » selon One France

La hausse sans précédent de l'aide publique au développement allemande et l'inscription dans la loi britannique de l'objectif de 0,7% du revenu national brut consacré au développement doivent inspirer la France, dont l'aide est en baisse continue, selon la directrice de l'ONG One France, Friederike Röder, rapport publié par le site EuroActiv.fr.

Deux annonces historiques dans la lutte contre l'extrême pauvreté. Depuis 2013, le Royaume-Uni tient sa promesse d'allouer 0,7 % - voir un peu plus - de son revenu national au développement des pays pauvres. Un objectif aujourd'hui ancré dans sa loi, devenant le premier pays au monde à le faire. L'Allemagne, troisième plus grand donateur en vo-

lume absolu de l'APD, derrière les États-Unis et le Royaume-Uni, ce pays allouait jusqu'ici, une part de sa richesse nationale au développement des pays en développement, que la France, poursuit EuroActiv.fr.

Une tendance qui est entrain de s'inverser. Son ministre des Finances a annoncé qu'en 2016 le budget d'aide au développement de l'Allemagne allait augmenter de 1,3 milliard d'euros pour atteindre 0,4%, faisant passer le pays devant la France qui ne fait que réduire son aide, au fil des années, de 0,34% en 2014. Elle prévoit d'ailleurs de poursuivre la baisse dans son budget 2015-2017. Les Nations unies doivent convenir, cette année, de nouveaux objectifs pour le développement durable et leur financement lors de la conférence internationale à

Addis-Abeba (Ethiopie) en juillet. « *La France doit donc suivre l'exemple de ces voisins et s'engager à établir un calendrier crédible pour atteindre sa promesse d'allocation de 0,7 % de son revenu à l'aide. Elle doit aussi s'assurer de l'efficacité de son aide dans la lutte contre l'extrême pauvreté en allouant au moins la moitié de cette aide aux pays les moins avancés* », a déclaré Friederike Röder. « *Hôte de la conférence Climat en décembre, la France ne peut pas se concentrer sur ce seul objectif et se défausser sur les autres. Elle doit participer à ce mouvement global pour construire un monde meilleur et plus juste sans extrême pauvreté et sur une planète préservée* », a-t-elle ajouté.

Noël Ndong

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

Les violations commises par Boko Haram au menu d'une session extraordinaire à Genève

Les violations commises par le groupe terroriste Boko Haram préoccupent le Conseil des droits de l'homme. C'est ainsi qu'il consacrera sa vingt-troisième session extraordinaire qui se tiendra le mercredi 1^{er} avril à Genève, en Suisse à cette question.

La demande de convocation de cette importante rencontre a déjà reçu à ce jour le soutien de vingt États membres du Conseil. Ce sont l'Afrique du Sud, l'Algérie, le Botswana, le Brésil, le Congo, la Côte d'Ivoire, Cuba, l'Éthiopie, la Fédération de Russie, la France, le Gabon, Ghana. S'y ajoutent le Kenya, le Maroc, la Namibie, le Nigéria, le Pakistan, le Paraguay, la Sierra Leone et le Venezuela. La convocation d'une session extraordinaire du Conseil exige le soutien d'au moins seize États membres.

La demande est également appuyée, à ce jour, par les quatre États observateurs suivants : Cameroun, Djibouti, Mozambique et République centrafricaine. Quant à la liste des signataires, elle reste ouverte jusqu'à la tenue de la session extraordinaire.

N.N'G.

GUINÉE

Premier vaccin test contre le virus Ebola sur les humains

Un premier vaccin contre la maladie à virus Ebola est testé depuis la semaine dernière dans les villages affectés notamment à Coyah, en Guinée, un an après le début de l'épidémie. Ces tests de vaccinations dites « en ceinture » du vaccin VSV-EBOV, auraient été très bien accueillis.

Pour le représentant de l'Organisation mondiale pour la santé (OMS) en Guinée, le Dr. Jean-Marie Dangou, « *cette opération historique nous donne espoir à tous, en Guinée et partout dans le monde que, si l'efficacité et l'innocuité du vaccin*

sont démontrées, nous pourrons bientôt disposer d'un outil de santé publique efficace contre la maladie à virus Ebola ». « *Nous nous engageons à mettre fin à cette épidémie, a expliqué le Docteur Sakoba Keita, coordinateur national à la tête de la Cellule de coordination nationale de lutte contre la maladie à virus Ebola. Conjointement avec les mesures de contrôle que nous mettons en place avec nos partenaires, un vaccin sûr et efficace nous permettra de mettre un terme à ce chapitre éprouvant de notre Histoire et de commencer à recons-*

truire notre pays ». La vaccination dite « en ceinture » consiste à identifier les patients récemment infectés et à vacciner leurs proches pour créer une « ceinture d'immunité » autour d'eux et ainsi stopper la propagation du virus. Au total, près de 10 000 personnes devraient être vaccinées dans 190 « ceintures » identifiées sur une période de 6 à 8 semaines. Les volontaires seront suivis pendant une période de 3 mois. Des résultats préliminaires pourraient être disponibles dès le juillet 2015.

N.Nd.

ÉTATS-UNIS/AFRIQUE

Barack Obama attendu au sommet mondial de l'entrepreneuriat au Kenya

Le premier président noir américain, Barack Obama, est attendu au Kenya en juillet prochain pour prendre part au sommet mondial de l'entrepreneuriat. Cette visite annoncée le lundi 30 mars, est la première depuis qu'il est à la Maison blanche.

Selon la presse kenyenne, l'annonce provient du porte-parole de la présidence kenyenne, Manoah Esipisu, et l'ambassadeur américain au Kenya, Robert Godec, qui donnaient une conférence de presse. Cette visite du président Obama au Kenya fait suite à l'invitation de son homologue kenyen, Uhuru Kenyatta lors du sommet américano-africain tenu à Washington l'année dernière.

« Mes liens personnels avec le peuple kényan resteront forts », avait lancé le président noir, né d'une mère américaine et d'un père kényan, lors de sa première grande tournée en Afrique subsaharienne notamment en Afrique du Sud, au Sénégal et en Tanzanie en juin 2013. Il fallait donc attendre plus de six ans après son élection à la présidence des États-Unis pour qu'il décide de se rendre à Nairobi au Kenya, terre natale de son père. Lors de son déplacement à Nai-

robi en juillet, Barack Obama participera au sommet mondial de l'entrepreneuriat qui va rassembler plus de 1000 créateurs d'entreprises venus d'Afrique et d'autres continents afin de mettre l'accent sur l'innovation sur le continent. Une occasion pour les États-Unis de se rattraper, puisque le pays est classé à la troisième place au tableau des échanges commerciaux avec l'Afrique, loin derrière l'Union européenne et la Chine. Dans le cadre des relations bilatérales entre les USA et le Kenya, c'est un rendez-vous à ne pas manquer entre les deux parties. D'ailleurs, le porte-parole du président Uhuru Kenyatta s'est félicité, « que le président américain ait accepté l'invitation, soulignant que les deux dirigeants auraient une série d'entretiens bilatéraux. » Une rencontre difficilement envisageable il y a quelques mois encore, alors que le président Uhuru Kenyatta faisait l'objet des poursuites devant la Cour pénale internationale (CPI). Finalement en décembre 2014, la CPI a décidé de renoncer aux actions judiciaires contre le président kényan en fonction.

Outre les liens du numéro un américain avec le Kenya, la

politique et l'économie ou bien la sécurité dans la région, des observateurs projettent une vive déclaration version président Obama sur la situation des droits de l'homme. Déjà en 2006, Barack Obama alors sénateur de l'Illinois, s'était rendu au Kenya. À cette occasion, dans un discours tenu devant les étudiants à Nairobi, il avait décrié la corruption régnant comme « monnaie courante » dans le pays. Le gouvernement de l'époque, dirigé par Mwai Kibaki, avait mal apprécié ses propos, indiquant que le sénateur démocrate « avait insulté les Kényans sur des sujets sur lesquels il était très mal informé ». Cette visite permettra en effet au dirigeant noir américain, de renouer les contacts avec ses frères kényans. Interrogé à ce propos, l'exécutif américain a assuré que ce déplacement serait « une nouvelle occasion de dialoguer avec le gouvernement et la société civile », rapporté par l'AFP. Pour cela, la Maison blanche n'exclut pas des éventuelles rencontres entre Obama avec les membres de sa famille. Il rendra une visite symbolique à « Mama Sarah », qui fut la troisième femme d'Hussein Onyango Obama, grand-père paternel



Le président américain Barack Obama

du président américain. La visite d'Obama au Kenya sera la première d'un président américain en exercice et sa quatrième en Afrique sub-sa-

harienne. Ce sera également la première fois que le Sommet mondial de l'entrepreneuriat se tient en Afrique subsaharienne.

Fiacre Kombo

MUSIQUE

Présentation officielle du Festival « Congo sur Seine »

Profitant de la présence en France d'Edith Itoua, Conseiller du chef de l'État chargé des Congolais de l'étranger, l'union des musiciens congolais de la diaspora, en sigle UMCD, a présenté au public son projet de festival de musique

Samedi 28 mars, sur invitation du bureau de l'UMCD et du Conseiller du chef de l'État chargé des Congolais de l'étranger, la librairie galerie Congo a ouvert ses portes pour la tenue d'une séance de travail destinée à présenter le festival « Congo sur Seine », prévu à la mi juin dans l'enceinte de l'Unesco à Paris. « Notre souhait est de redynamiser la créativité des musiciens congolais par des moments musicaux de bonne facture, au point de rendre visible la musique congolaise jusqu'à l'inscrire au patrimoine immatériel de l'Unesco », déclare le président de l'UMCD, Loko Massengo. Et de poursuivre, « une dynamique soutenue par les pouvoirs publics congolais et français ».

Qu'est-ce que le festival « Congo sur Seine » ?

Le festival « Congo sur Seine », de l'avis des organisateurs, c'est simplement le Congo, en tant que fleuve et pays, qui se retrouve sur scène au bord de la Seine. La consonance avec celle-ci dans le



Edith Itoua avec les membres du Bureau de l'Union des musiciens congolais de la diaspora à Paris. crédit photo : Fredy Mizelet par Flam Image

pays qui nous accueille est telle que nous n'avons pas hésité à faire le raccourci et le clin d'œil. La musique congolaise dans sa grande diversité se retrouvera sur scène pour un spectacle haut en couleur, durant une journée sous le thème « Un peuple, des musiques ». Un thème retenu pour rassembler sur une même scène, autour des différents genres musicaux, les Congolais de tous les bords et les amis du Congo. Le Congo est l'affaire de tous car sa musique est loin de se cantonner uniquement à la rumba.

« Nous travaillons pour que le festival Congo sur scène de-

vienne un rendez-vous annuel. Pour cette première édition, il nous manque encore l'équivalent de 70 000 euros », précise un des organisateurs. Une initiative également soutenue par les pouvoirs publics français et congolais. Du côté des pouvoirs publics congolais, les organisateurs comptent sur la disponibilité d'Edith Itoua, toujours aux côtés des femmes et des hommes de la culture, pour porter auprès du chef de l'État, leurs doléances. « Certes, aucune ligne de dépenses ne figure au budget de l'État pour ce festival, mais nous saluons cette initiative et nous l'accompagnerons

pour trouver des mécènes, car pour notre pays, il n'y a pas plus fédérateur que la culture », a déclaré Edith Itoua en appui à l'exposé des initiateurs du festival. Pourquoi célébrer la musique congolaise en France ?

Parce que les organisateurs du festival considèrent immense la richesse musicale représentée par les artistes congolais en France. Mais, faute de pouvoir se faire connaître grâce à des représentations scéniques d'envergure, elle demeure encore trop méconnue. La scène qu'ils envisagent élaborer, devrait mettre en valeur la musique congolaise

dans toute sa diversité ; un lieu et un moment où journalistes, promoteurs, éditeurs, producteurs et autres représentants des différents métiers de l'industrie musicale pourront découvrir, réunis en un même spectacle et solidaires, les nouveaux talents aussi bien que les artistes confirmés qui éprouvent quelques difficultés à mettre en lumière leurs productions. Les grands noms de la musique congolaise soutiennent déjà cette démarche et sont prêts à honorer de leur présence cette première édition.

Sont attendus, d'ores et déjà inscrits, les artistes: Willy Manolo, les Tambours de Brazza, Helmie Bellini, Jackson Babingui, Bisona Bisou, Ebalé, Ladis-Arcade, Top One, Palata Singers, Loko Massengo, Balou Canta, Freddy Massamba, Nzongo Soul, La Piosh, Alvie Bitemo Sista Clarisse, Fernand Mabala et bien d'autres.

Un repas convivial, pris en charge par le Conseiller auprès du chef de l'État, a permis de continuer les échanges entre musiciens, qui, pour une grande partie se voyaient pour la première fois. Normal ! explique Côte Tanawa « j'ai sorti mon premier 45 tours en 1974 en France. La Piosh, aujourd'hui au hit parade d'Africa N°1, n'était pas encore né ! ».

Marie Alfred Ngoma

AGRICULTURE

Un plaidoyer du gouvernement provincial de Kinshasa pour la poursuite du Parrsa

Le projet initié en 2010 devra, en principe, s'achever en décembre prochain.

Le ministre provincial de Kinshasa en charge de l'Agriculture, Magloire Kabemba, a réclamé la poursuite du Projet d'appui à la réhabilitation et à la relance du secteur agricole (Parrsa). C'était le 30 mars, au cours d'une évaluation de ce projet destiné à améliorer la capacité de production agricole des ménages dans la partie nord de la province de l'Équateur et dans le pool Malebo à Kinshasa, qui doit s'achever en décembre 2015. Cette évaluation a été réalisée par des représentants de la Banque mondiale et

du gouvernement congolais. Le ministre de l'Agriculture de Kinshasa cité par radiokapi.net a noté que ce projet, dans la capitale congolaise, s'est buté à beaucoup de difficultés. « *Nous sommes en train de mener un plaidoyer en faveur de la prolongation du projet au-delà de 2015* », affirmé Magloire Kabemba. Pour le coordonnateur national du Parrsa, Alfred Kibanguila, cité par la radio onusienne, cette décision sur la poursuite de ce projet reviendrait au gouvernement de la RDC et à la Banque mondiale. « *Ça appartient au gouvernement et à la Banque mondiale de continuer le dialogue pour voir quel sort va être réservé au*

Parrsa après décembre 2015 », a-t-il précisé.

Citant le ministre en charge de l'Agriculture de l'Équateur, David Diaz Yambo, la source a indiqué que les habitants de cette province, principale bénéficiaire du Parrsa, sont satisfaits du projet qui a notamment permis la construction des marchés et des entrepôts des produits agricoles. Il est rappelé que le Parrsa, doté d'un budget de cent vingt millions de dollars, a été initié en 2010. Ce projet, qui arrive à terme au mois de décembre, a été exécuté à 75 % et la ville de Kinshasa a bénéficié de 10 % dudit projet.

Lucien Dianzenza

RESSOURCES NATURELLES

Des ONG évaluent le processus l'Itie en RDC

Réunis en atelier d'évaluation du processus l'tie, les délégués de ces organisations ont émis des recommandations en direction du gouvernement, du groupe multipartite et du coordonnateur national de l'ltie-RDC.

À l'issue de l'atelier qui a réuni, du 25 au 27 mars à Kinshasa, des délégués des organisations de la Société civile de la RDC œuvrant dans le secteur des ressources naturelles, les participants à ces travaux ont notamment exhorté le gouvernement à continuer à fournir, mais dans les délais, les moyens matériels et financiers au Comité exécutif pour le fonctionnement du Secrétariat technique, la production et la dissémination des rapports l'tie et la mise en œuvre du plan d'action triennal.

Au Groupe multipartite, les participants ont demandé de s'assurer que toutes les contributions pertinentes des parties prenantes au projet de cadrage du rapport l'tie 2013 sont intégrées dans l'étude de cadrage ; d'élaborer et adopter un plan de travail triennal 2015-2017 qui soit capable d'impulser des réformes profondes dans le secteur extractif et de s'assurer que l'élaboration des prochains plans de travail respecte scrupuleusement les exigences de la Norme l'tie y relatives. Il l'ont également prié d'assurer un suivi efficace du travail du Secrétariat technique et de la mise en œuvre par ce dernier de toutes ses décisions ; et de s'assurer que le Coordonnateur national de l'ITIE-RDC joue effectivement le rôle qui lui est reconnu par la norme et par les documents de gouvernance de l'ITIE RDC, qu'il ne porte pas atteinte à la liberté d'expression et d'actions des parties prenantes, qu'il ne tienne pas des propos désobligeants à l'égard de la société civile ni des autres parties prenantes ni des partenaires au développement.

Alors que le Coordonnateur national de l'ITIE-RDC a été prié de présenter des excuses écrites à la Société civile au sujet de sa communication dans les mêmes formes que celle-ci (Internet, réseaux sociaux, médias ; ...) endéans quinze jours, faute de quoi la société civile tirera toutes les conséquences qui s'imposent. Ces recommandations ont été motivées par des constats qui ont découlé du débat sur les questions liées au processus l'tie en RDC.

Les participants à cet atelier ont notamment noté qu'après plusieurs années de participation au processus l'tie, les organisations de la société civile impliquées dans la mise en œuvre de l'ITIE se sont dotées d'un code de conduite qui régit leur participation au processus. Pour ces

délégués des ONG, ce code de conduite et ses annexes vont améliorer la participation des organisations de la société civile au processus l'tie ; alors que le projet de cadrage du rapport l'tie 2013 nécessitait des améliorations pour que le rapport l'tie 2013 soit conforme à la norme et soit un instrument de promotion du débat public sur l'ITIE en RDC.

Les participants à cet exercice ont également noté que la revue du projet de cadrage du rapport l'tie 2013 faite par Publiez ce que vous payez (PCQVP), le Cadre de concertation de la société civile de l'Ituri sur les Ressources naturelles (CdC/RN), la Synergie pour la gouvernance des ressources naturelles (SGRN), la Plateforme des Organisations de la société civile intervenant dans le secteur minier (POM) et la Maison des mines du Kivu (MMKi) y apportent des améliorations substantielles. Alors que le projet du plan de travail triennal proposé par le Secrétariat technique constitue une base pour aider les parties prenantes à faire des propositions d'améliorations, mais son élaboration n'a pas respecté scrupuleusement les exigences de la Norme l'tie y relatives. Ces organisations de la société civile relèvent que le projet du plan de travail n'est pas de nature à faire de l'ITIE un instrument qui peut provoquer des réformes dans le secteur extractif et que les contributions de toutes les parties prenantes sont à encourager et à prendre en compte pour l'amélioration dudit plan de travail triennal. Ces délégués ont, par contre fustigé la communication du Coordonnateur national de l'ITIE sur le rôle de la société civile, publié dans le journal Le Potentiel n°1489 du 03 février 2015, dans d'autres médias et réseaux sociaux, qui, selon eux, contient des propos désobligeants et ne reconnaît pas les contributions importantes faites par les organisations de la société civile depuis le lancement de l'ITIE en 2005.

Cet atelier, note-t-on, avait été principalement consacré à l'adoption des annexes au code de conduite des organisations de la société civile impliquées dans la mise en œuvre de l'ITIE (termes de référence du groupe d'accompagnement, le code électoral et les termes de référence de la commission de discipline et règlement des conflits) ; à la mise en commun des contributions de la société civile au projet de cadrage du rapport l'tie 2013 ; à la revue du plan de travail proposé par le Secrétariat Technique de l'ITIE ; et à l'examen de la communication du Coordonnateur National relative au rôle de la société civile.

L.D.

INSÉCURITÉ

Baisse significative de violence sexuelle au sein des Fardc et de la PNC

Un plan supplémentaire de lutte contre les violences sexuelles est en passe d'être lancé au sein de la police pour que ces genres de crimes ne restent pas impunis.

Les efforts consentis au niveau de la hiérarchie militaire et de la police pour endiguer le fléau des violences sexuelles commencent à produire leurs effets. L'atteinte du niveau zéro cas de viol au sein des Fardc et de la Police nationale congolaise (PNC) est loin d'être une simple vue de l'esprit, mais bien l'objectif ultime vers lequel tous les efforts devraient converger. La représentante spéciale de Ban Ki-moon chargée des questions de violence sexuelle s'est réjouie le 30 mars de la tendance à la baisse constatée sur cette ma-

tière ces dernières années. Les dernières statistiques font état de 31% des cas répertoriés touchant aux violences sexuelles commises par les Fardc et de 69% perpétrés par des groupes armés. S'appuyant sur ces statistiques, Zainab Hawa Bangura estime que c'est la mise en œuvre d'une série de plans visant l'éradication de la violence à l'échelle nationale qui aura boosté cette nouvelle donne. Au-delà des stratégies mises en place au niveau gouvernemental, une commission chargée du suivi des violences sexuelles avait été mise sur pied au sein des forces armées de la RDC. Depuis septembre 2014, ce plan est mis en exécution et évolue sans anicroche. Mêmement à la PNC qui

entretient déjà une unité de lutte contre les violences sexuelles. Le projet, à en croire des sources proches de la PNC, vont être dupliqués dans les différentes localités dans tout le pays. Cette structure œuvre notamment dans le domaine de la conduite des enquêtes, précisément dans la collecte et la préservation des éléments de preuve en cas de violence sexuelle pour mettre les données récoltées à la disposition du pouvoir judiciaire. Les agences des Nations unies, qui ont pris l'option de contribuer à toute action visant à rétablir l'état de droit, se sont résolues d'appuyer cette unité de police de lutte contre les violences sexuelles.

Alain Diasso

AMNESTY INTERNATIONAL

Lancement d'une campagne pour la libération de cinq activistes congolais encore en détention

La campagne, à en croire ses initiateurs, permettra aux membres de l'ONG et au grand public d'exprimer leur solidarité envers les militants qui font les frais d'une répression continuelle à l'approche de l'élection présidentielle.

On est encore loin d'atteindre l'épilogue dans le dossier des activistes sénégalais et burkinabés arrêtés le 15 mars avec leurs collègues congolais alors qu'ils échangeaient sur l'engagement civique des jeunes dans le processus politique en période pré-électorale dans la banlieue est de Kinshasa. L'expulsion des leaders des mouvements citoyens « Y'en a marre » et « Balai citoyen » suivie de la libération de six jeunes congolais n'a pas suffi pour atténuer le tollé que ces arrestations avaient soulevé parmi les associations de défense

de droits humains. Amnesty international, qui vient de s'impliquer dans ce dossier à la suite de la commission d'enquête parlementaire mise sur pied récemment, croit savoir qu'au moins cinq jeunes congolais défenseurs des droits humains sont toujours derrière les barreaux.

Arrêtés parmi la trentaine des personnes cueillies à froid lors de l'activité du 15 mars, ces jeunes sont exposés au mauvais traitement, se plaint A.I qui vient, par ailleurs, de lancer une campagne en vue d'obtenir leur libération. Dans cet ordre d'idées, cette ONG internationale a initié une pétition dans l'espoir de persuader les autorités congolaises à libérer les jeunes activistes détenus. D'où l'appel lancé à tous les membres et sympathisants d'Amnesty international éparpillés à travers le monde les exhortant à

signer ladite pétition. Le chargé de campagne à A.I pour la région des Grands lacs, Christian Rumu explique : « *La campagne permettra aux membres d'Amnesty International et au grand public d'exprimer leur solidarité envers les militants qui font les frais d'une répression continuelle à l'approche de l'élection présidentielle de l'an prochain* ».

Il est même envisagé qu'A.I écrive directement aux autorités congolaises pour leur faire part de son indignation et d'envoyer des messages de solidarité aux détenus sur Twitter. « *La violation des droits fondamentaux que sont le droit à ne pas être privé de liberté et le droit à ne pas être soumis à des actes de torture ou d'autres mauvais traitements est inacceptable* », fait observer A.I.

A.D.

HOMMAGE

L'Italien Gianni Pittella complimente à Bruxelles le Dr Denis Mukwege

Le député européen appelle à mettre un terme à l'exploitation des enfants mineurs clandestins dans des puits dangereux en RDC.

C'est la semaine dernière que le Dr Denis Mukwege s'est de nouveau rendu au siège de l'Union européenne à Bruxelles. Il y a été reçu avec les honneurs de son rang, lui qui est récipiendaire du Prix Sakharov de l'Union européenne pour son travail remarquable. Redonner une normalité aux femmes et jeunes violées de l'est de la République démocratique du Congo est un engagement salué par le monde entier. Le gynécologue congolais a notamment rencontré le député européen Gianni Pittella, chef du groupe S&S (Socialistes et démocrates) au Parlement européen.

« Il n'est pas possible que nos ordinateurs et nos téléphones soient confectionnés à partir de matériaux extraits par des enfants réduits aux travaux forcés. Il s'agit d'un scandale que nous devons arrêter », a soutenu le député de nationalité italienne, faisant référence au coltan et autres métaux précieux utilisés dans les technologies modernes de communication et extraits à l'est de la RDC par des enfants. La communauté internationale estime, en effet, que

ces métaux sont, au même titre que les diamants ou l'or extrait, pour des trafiquants des « *minerais du sang* ».

L'extraction, dans des puits de fortune dont les éboulements coûtent chaque semaine la vie à des orpailleurs improvisés ou suscitent la violence pour leur exportation souvent illégale, est cause aussi de la persistance des violences et de la guerre.

« Nous devons, tous ensemble, œuvrer dans l'optique de vaincre les intérêts inhumains qui exploitent sans scrupules la vie de tant de personnes », a dit M. Pittella. Pour lui, « une vraie bataille sans pitié doit s'engager contre cette guerre » persistante en RDC.

Il a indiqué que le Parlement européen travaille actuellement à l'élaboration d'un « dossier concernant le tragique conflit en RDC, avec en perspective la mise au point d'une loi contraignante sur la traçabilité de ces matériaux », les minerais qui servent à fabriquer téléphones et ordinateurs dans le monde. « Nous devons dire 'Non' au scandale des enfants-esclaves », a martelé le député avant de se déclarer « heureux » d'accueillir de nouveau le Dr Mukwege qu'il a qualifié « d'ange du ciel sur cette terre ».

Lucien Mpama

COMMUNIQUÉ NÉCROLOGIQUE



La famille Masidi Yeno a la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances le décès de leur fille Jossy Dianzenza survenu le 23 mars 2015.

La levée de corps de la morgue municipale de Ngiri-Ngiri est prévue pour le vendredi 3 avril. La dépouille mortelle sera exposée au domicile familial sis avenue Ingende n° 137, commune de Ngiri-Ngiri (Direction Saïo/UPAK). L'enterrement interviendra le samedi 4 avril à Kinshasa. En attendant la veillée mortuaire, le deuil se tient au lieu sus-indiqué.

Ce communiqué tient lieu de faire part.

KATANGA BUSINESS MEETING

La deuxième édition prévue du 28 au 30 mai

Ce salon de l'entreprise se tiendra dans la ville de Lubumbashi située dans la province du Katanga.

Le Katanga Business Meeting (KBM) est considéré comme la plus importante rencontre d'affaires de la région. Cet événement, soulignent les organisateurs, a pour objectif d'offrir un espace de rencontre pour les petites et moyennes entreprises et celles de grande taille afin d'engendrer des opportunités concrètes d'affaires et de favoriser l'émergence d'un réseau professionnel polyvalent et complémentaire. Les neuf secteurs d'activités les plus émergents de la région sont représentés, à savoir agriculture, automobile et équipement, banques et finance, infrastructure et construction, IT et télécoms, mines et industries, services aux particuliers, services



Le logo de l'événement

aux professionnels, transports et logistique. « Ce salon répond aux besoins identifiés d'une part par les PME de disposer d'un espace pour mieux faire connaître leurs services et, d'autre part, par les grandes entreprises de disposer de sous-traitants et partenaires locaux accessibles et compétents », explique-t-on.

Pour ce faire, un espace d'exposition de 7000 mètres carrés est entièrement mis à la disposition des 5000 visiteurs et des 160 entreprises attendus à ce salon. En marge des espaces d'exposition, les visiteurs et exposants du KBM pourront également partici-

per à des conférences et ateliers organisés sur des thèmes qui concernent directement les entreprises actives en RDC, tels que les questions juridiques et réglementaires; la fourniture en énergie; la gestion des ressources humaines; le climat des affaires; les partenariats publics-privés, le développement de secteurs industriels-clés, etc. Le KBM est organisé par la société Musal Sarl avec l'appui du gouvernement de la Province du Katanga. La première édition de cet événement s'est déroulée au mois de mai 2014.

Patrick Ndongidi

TENNIS

Émile Ngoy est le nouveau président de la Fécodebat

Le siège du Comité olympique congolais (COC) dans la commune de Limete à Kinshasa a servi récemment de cadre à l'organisation de l'Assemblée générale extraordinaire et élective de la Fédération du Congo démocratique de lawn-tennis (Fécodebat).

On retient qu'Émile Ngoy Kasongo, ancien directeur général de l'Office de gestion et du fret multimodal, a été élu président pour un mandat de 4 ans. Il a recueilli quatorze voix des vingt-trois électeurs, contre neuf pour le président sortant Zéphyrin Tshibambe. L'ingénieur Georges Koshi a conservé son fauteuil de premier vice-président avec un total de dix-neuf voix contre son challenger, André Masumbu qui n'a obtenu que quatre voix. Kabeya Muamba a, pour sa part, été élu deuxième vice-président avec quinze voix/vingt-trois. Danielle Reunisse Muadi a été choisie troisième vice-présidente avec quatorze voix, alors que Nsambayi Gauthier est le quatrième vice-président avec quinze voix. Le poste de secrétaire général est revenu à Djueya Bokulaka avec un total de dix-huit voix. Il sera assisté par Junior Lombela comme secrétaire général adjoint de la Fécodebat avec dix-sept voix, alors que Michel Malengela s'est vu confier le poste de trésorier avec seize voix. Le poste de trésorier adjoint est échu à Mbuyi Beya avec dix-neuf voix. Prince Malonda et Mikendi ont chacun grappillé seize voix, élus comme membres de la Fécodebat.

« Considéré comme un sport des personnes nanties, le tennis devient de plus en plus un sport de masse, même si une élite pratique ce sport. Nous voulons concilier le développement du tennis de masse avec la protection d'un certain élitisme dans l'exercice de cette discipline », a déclaré à la presse Émile



Émile Ngoy Kasongo, nouveau président de la Fécodebat

Ngoy Kasongo après son investiture comme nouveau président de la Fécodebat, succédant ainsi à Zéphyrin Tshibambe. Il a indiqué que le tennis est compté parmi les disciplines qui produisent énormément des moyens financiers, mais qui est un parent pauvre en RDC.

Émile Ngoy a révélé sa priorité pour ce mandat à la tête de la Fécodebat : « La priorité de notre programme par rapport à nos ambitions, c'est le développement du tennis scolaire, développer le tennis dans les écoles pour assurer la relève. Nous allons amener le tennis dans l'armée, la police, les établissements d'enseignement supérieur et universitaire pour essayer de créer des viviers comme dans beaucoup de pays ». Dans les cent jours à venir après son élection, a-t-il dit, la Fédération a des projets phares à réaliser comme connaître le nombre des licenciés de tennis. « Nous sommes un pays de 75 millions d'habitants, on ne peut pas admettre des estimations qui tournent autour de 200 ou 300 pratiquants de tennis. C'est ridicule. Nous voulons relancer ce sport, pour que chaque année nous puissions multiplier le nombre des pratiquants », a fait remarquer Émile Ngoy Kasongo. Pour que le tennis soit véritablement un sport de masse, a-t-il

dit, il faut qu'il y ait la proximité, il faut que les terrains de tennis soient aussi dans les endroits où il y a des viviers, là où il y a les enfants qui ont certainement du talent qui peuvent générer des vocations. Il a enfin lancé un appel de soutien de l'État à cette discipline et d'autres partenaires :

« Nous comptons aussi sur l'État pour nous soutenir. Tenez, la RDC trône en Afrique, étant championne d'Afrique du tennis notamment, en catégories simple messieurs, simple dames et double messieurs. Et nous devons commencer à préparer nos athlètes pour défendre ces titres là à la prochaine Coupe d'Afrique. Nous comptons aussi sur les partenaires aussi bien nationaux qu'étrangers pour atteindre nos objectifs ».

Le secrétaire général du COC, Alain Badiashile, a souhaité la bienvenue à Émile Ngoy Kasongo et à l'ensemble de son comité dans le mouvement sportif congolais. Et il a rappelé que diriger une fédération n'est pas une tâche aisée. « Ce n'est pas une tâche facile, car parfois il faudra ramer à contre-courant pour atteindre les objectifs du programme ambitieux du nouveau bureau exécutif de la Fécodebat. Le COC s'engage à accompagner la Fécodebat et assurer la promotion de la discipline par des financements des projets comme la formation des entraîneurs, des encadrateurs techniques, des athlètes, des programmes de structures de développement, etc. ».

Martin Enjimo

Rugby : DHL Africa As One donne un coup de projecteur à la discipline à Kinshasa



Bernard Malaba, DG de DHL-RDC



Les enfants s'initient au rugby à Kinshasa grâce à DHL Africa As One



Test de vue sur un pensionnaire à l'Hospice des vieillards Saint-Pierre



Dheins Nseka de DHL-RDC, Isindomi d'Africa As One, Lilian Kanyi responsable communication de DHL Afrique de l'Est et Centre, Hein Ferreira d'Africa As One, Leaticia de DHL-RDC et Mohau Ralekhetta



Les partenaires de DHL invités à l'action d'Africa As One



Agents féminins de DHL remettant des pagnes aux femmes pensionnaires de l'Hospice des vieillards de Kabinda



Agent de DHL remettant un pagne à une pensionnaire de l'Hospice de Kabinda



Client satisfait de l'action de DHL



Batteurs de tam-tam du groupe de danse qui a presté à la manifestation



Groupe de Danse du personnel de DHL a agrémenté l'événement



L'ambiance a été festive lors de l'activité de DHL Africa As One

L'équipe du projet « DHL Africa As One » effectue un séjour d'une semaine à Kinshasa en RDC, dans le cadre du grand et ambitieux voyage que les sept membres de cette équipe ont entrepris pour faire découvrir le rugby sur le continent africain. Partenaire logistique officiel de la Coupe du monde de rugby 2015 en Angleterre, le géant de l'expédition des colis dans le monde, à travers le projet Africa As One, parcourt quarante-cinq pays pour faire la promotion du rugby en Afrique, et pour apporter toute la splendeur de l'Afrique. Tout a débuté en octobre 2014 à Cape Town en Afrique du Sud, pays de la balle ovale, et s'achèvera en septembre 2015 en Angleterre.

Le samedi 22 et le dimanche 23 mars, DHL Africa As One a été très actif à Kinshasa avec deux grandes manifestations. La journée du dimanche a été marquée par une activité ludique d'initiation des enfants, et de certains adultes intéressés, au rugby, au terrain de l'école Belge. Plus d'une cinquantaine d'enfants ont pris part à ces ateliers. Hein Ferreira d'Africa As One a expliqué la quintessence du projet, dont les objectifs sont de promouvoir le rugby en Afrique, de distribuer les objets classiques aux enfants et de faire des tests optiques pour ensuite distribuer des lunettes médicales aux personnes ayant de difficultés de lecture. Hein Ferreira a affirmé que 114 lunettes ont été gratuitement distribuées à Kinshasa. Enfin, Africa As One produit des vidéos de la nature des pays déjà parcourus qui sont mis en ligne, afin de partager la beauté du continent.

Ceci corrobore les propos de Charles Brewer, directeur général de DHL Express Afrique subsaharienne, qui déclarait en octobre 2014 à Cape-Town

lors du départ de la caravane : « Parallèlement aux activités ayant trait au rugby et relevant de la responsabilité sociale de notre entreprise, nous nous attachons à immortaliser, par des vidéos, des photographies spectaculaires et des messages postés sur nos blogs, l'immense beauté de l'Afrique ainsi qu'à partager et à célébrer ce continent et tout ce qu'il a à offrir, afin de faire découvrir un peu l'Afrique à tous ceux qui n'auront peut-être pas la chance de s'y rendre ».

Le dimanche 23 mars à l'école belge, le directeur général de DHL-RDC, Bernard Malaba a, à ce sujet, indiqué : « La RDC est le 21^e pays que DHL Africa As One vient de parcourir. Cette campagne donne un coup de projecteur au rugby qui n'est pas très pratiqué au pays, mais qui est un sport national en Afrique du Sud. La campagne vise à éveiller l'intérêt du rugby sur un continent qui vit au rythme du football et aussi fêter l'Afrique notre terre. En plus du sport, DHL Africa As One, c'est aussi la dimension sociale avec le test optique gratuit et la distribution des lunettes aux personnes ayant des difficultés de vue ».

La journée du samedi 22 mars 2015, deux hospices des vieillards de la capitale ont bénéficié de l'aide de DHL Africa As One, avec des tests oculaires gratuits à une cinquantaine de personnes à l'Hospice des Vieillards de Saint-Pierre et au Home D'abord les Vieillards de l'avenue Kabinda. Chacune de personnes examinées s'est vue octroyer une paire des lunettes de lecture. Et les vieilles femmes hébergées de l'Hospice de Kabinda ont aussi reçu chacune un pagne dans le cadre du mois de mars consacré à la femme.

JEUNE CHAMBRE INTERNATIONALE

La Congolaise élue au bureau mondial revient sur ses missions

Hymmeldat Rodolphe Dibakala, quatre mois après son élection au poste de vice-présidente du bureau mondial de la Jeune chambre internationale (JCI), revient sur ses missions et les grands moments du congrès du mouvement qui s'est déroulé du 24 au 29 novembre à Leipzig en Allemagne

Le 99^e congrès de la Jeune chambre internationale a regroupé, 4000 jeunes citoyens actifs venus du monde entier dont 8 congolais. Ces assises qui ont eu lieu la veille du centenaire de la création de la jeune chambre internationale ont également coïncidé avec le 25^e anniversaire de la chute du mur de Berlin.

Durant les 5 jours de travaux, les membres de l'organisation ont restructuré leur bureau exécutif. Une élection qui a permis d'élire la congolaise, Hymmeldat Rodolphe Dibakala à la vice-présidence de la Jeune chambre internationale pour un mandat d'une année. Cette élection a-t-elle dit a été possible grâce au travail de lobbying réalisé par le bureau national de la JCI du Congo, son équipe de campagne et les sénateurs qui l'ont conduit dans ses prestations pendant les sessions de caucus et de présentation. « J'ai eu beaucoup d'émotion et un fort sentiment de re-

connaissance au moment de la proclamation des résultats. Au Congo cette organisation est encore jeune et nous n'étions pas assez nombreux à cet événement pour espérer changer le cours des choses. Les autres candidats n'étaient pas mauvais, la différence s'est faite au niveau des détails », a-t-elle souligné.

C'est ainsi qu'elle a saisi l'occasion pour remercier le président national de la JCI, le président local 2014, le ministre de l'Éducation civique et de la jeunesse et toute l'équipe pour leur soutien et leur a dédié cette élection.

S'agissant de ses attributions, elle a souligné que le vice-président international est un membre du bureau mondial à qui l'on a assigné des organisations nationales qu'il a l'obligation de visiter. Il s'agit de la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Mali, le Niger, le Burkina Faso et la Guinée. Elle devra communiquer et travailler avec elles puis rendre compte à son vice-président exécutif de leur fonctionnement et la création de l'impact durable dans leurs sociétés. « En tant que congolaise, c'est un honneur pour notre pays de voir l'une de ses filles à ce poste de vice-président, avec siège à Saint Louis, dans le Missouri (USA). En ma qualité d'ancienne présidente nationale de



Hymmeldat Rodolphe Dibakala

la JCI Congo, je dirais que c'est le couronnement d'un travail qui a commencé depuis 2002 de façon méthodique et courageuse. C'est une fierté pour notre Organisation même si la marge de progression est encore grande.

L'oratrice a poursuivi que sa mission est d'offrir aux jeunes gens, des opportunités de développement qui leur permettront de créer des changements positifs

dans leur société respective. « Nous allons apporter notre pierre à l'édifice (organisation assignées et VPI), à la réalisation du plan stratégique 2014-2018 de la Jeune chambre internationale pour mener l'organisation à devenir celle qui réunira tous les secteurs de la société ».

Cependant, atteindre cet objectif en 2015 au niveau individuel passe par l'augmentation du

nombre de jeunes citoyens actifs dans les communautés à travers le monde, au niveau de l'organisation, étendre l'impact à plus de communautés en augmentant l'activité des membres et en fin au niveau communautaire, aligner les besoins de la communauté locale au cadre de la JCI du citoyen actif.

Femme de conviction, Hymmeldat Rodolphe Dibakala, est mariée et mère de deux fillettes. Responsable commerciale dans une agence immobilière, elle est la présidente fondatrice de l'organisation locale JCI Pointe-Noire Centre, génitrice de la JCI Congo. En 2007, elle est élue au comité directeur national en qualité de vice-présidente exécutive. Le travail abattu pendant cette année a été couronné par l'affiliation définitive du Congo à la JCI. L'année suivante, elle passe présidente nationale. Mais, conformément aux usages et règlements de la JCI, qui limitent le mandat à une année non renouvelable, en 2009 Hymmeldat Rodolphe Dibakala passe immédiatement past-président (IPP) avant de consacrer le reste de l'année à la formation et le coaching des nouveaux membres puisqu'elle fait partie du collège des formateurs.

Charlem Léa Legnoki

Les décharges sauvages pullulent dans la ville

Le constat est réel, on retrouve ces décharges sauvages dans presque tous les quartiers de Pointe-Noire.



Photo d'une décharge sauvage / crédits photos «DR»

La population ponténégrine reste aujourd'hui confrontée au problème de gestion de leurs ordures ménagères. Car le manque de bacs à ordures et de service voirie censé garantir la propreté sur le territoire départemental contraint beaucoup de gens à déverser leurs résidus ménagers n'importe où dans la nature.

La quantité de ces ordures ne cesse d'augmenter du jour au jour. Interrogés sur cette question, les ponténégrins ont affirmé que ceci serait dû à la croissance démographique de la ville, au développement économique, à l'amélioration du niveau de vie des populations et surtout à l'absence de services de voirie censés garantir la propreté dans cette ville.

Toutefois, ils ont reconnu que cette évolution n'a pas été accompagnée par des mesures adéquates pour l'amélioration de la gestion de ces déchets. Ce qui fait qu'aujourd'hui, cette situation entraîne, la multiplicité des décharges sauvages dans les différents quartiers de Pointe-Noire. Rappelons que ces décharges sauvages ne manquent pas d'effets négatifs sur l'environnement et sur la santé de l'homme. Cela nécessite, l'intervention des autorités municipales afin de stopper ce phénomène qui gagne du terrain aujourd'hui. « La gestion des ordures ménagères dépend des autorités locales », ont affirmé les ponténégrins.

Hugues Prosper Mabonzo

SPORT UNIVERSITAIRE

Les résultats techniques en athlétisme

L'université de Loango a été sacré meilleur établissement de l'enseignement supérieur aux épreuves d'athlétisme organisées le 26 mars au Lycée Victor Augagneur dans le cadre des jeux sportifs universitaires du département de Pointe-Noire qualificatifs aux jeux nationaux de l'Onssu

La direction départementale des sports et de l'éducation physique de Pointe-Noire a organisé du 23 au 26 mars, les jeux de l'Office national des sports universitaires. Cinq établissements d'enseignement supérieur de Pointe-Noire y ont participé. Il s'agit de l'université de Loango, l'Ecole supérieure de technologie du littoral, l'Institut la Martinière, l'EAD et SUECO. Durant trois jours de suite les universitaires se sont mesurés en cinq disciplines sportives à savoir: le football, le Basket, le Nzango, la Gymnastique et l'Athlétisme. Rappelons que l'université de Loango est revenue à la tête des épreuves avec 12 médailles dont 6 en or, 5 en argent et une en bronze. La Martinière arrive en deuxième position avec 4 médailles dont, 2 en or, une en argent et une en bronze. Le Littoral est troisième avec 6 médailles : une médaille en or, deux en argent et trois en bronze. Soulignant qu'au nzango, le tournoi était remporté par la Martinière. Résultats techniques des athlètes par établissement:

1^{er} Prestige Mampouya, 13"50 de l'Institut supérieur la Martinière (ISTLM)
 2^e Djemany Mbemba, 13"70 (ISTLM)
 3^e Jeanice Mafoukila, 13"80 (Littoral)
 4^e Koukou Lassissi, 14"00 (Loango)
 100m hommes
 1^{er} Eulyn Bkindou, 12"00 (Loango)
 2^e Ludovic Kombo, 12"1 (Loango)
 3^e Yann Ybovi, 12"13 (Littoral)
 4^e Malonga B. 12"50 (ISTLM)
 200M dames:
 1^{er} Sidonie Kidzouani, 31"40 (Loango)
 2^e Allen Akoua, 36" (Loango)
 400m hommes
 1^{er} Ntémpe Tchindah, 1'09"87 (Loango)
 2^e Manasset Kounga, 1'14"00 (Littoral)
 400m hommes:
 1^{er} Richard Dembéle, 52"21 (Littoral)
 2^e Jack Mpouo, 1'02 (Littoral)
 3^e Jannot Bakemba
 4x100m
 1^{er} Loango, 49"13
 Longueur dames:
 1^{er} Sidonie Kidzouani, 3, 42m (Loango)
 2^e Massengo B, 3,06m (Loango)
 Longueur hommes :
 1^{er} Ben Madzelo, 06,00m (ISTLM)
 2^e Ludovic Kombo, 05,87m (Loango)
 3^e Jack Orel Mpouo, 05,59m (Littoral)
 4^e Bambi Mazala, 05, 54m (Littoral)
 Poids hommes
 1^{er} Matsouéki, 11, 65 m (Loango)
 2^e Kin Boudimou, 10, 90m (Loango)
 3^e Bambi Mazala, 1082m (Loango)

C.L.L.

JEUX AFRICAINS 2015

Une forte délégation algérienne à la conquête des médailles à Brazzaville

Comme dans la plupart des éditions, les athlètes algériens seront des concurrents sérieux. Pour preuve, ce pays engagera lors des 11^{es} Jeux africains, qui se tiendront du 4 au 19 septembre à Brazzaville, 394 athlètes.

Ce chiffre a été révélé le 26 mars à Alger par le ministre algérien des Sports, lors de la cérémonie du lancement des préparatifs des athlètes qui représenteront son pays aux jeux du cinquantenaire. Mohamed Tahmi a précisé que les jeux africains seront considérés comme l'une des échéances référentielles du sport algérien. La fiche technique préliminaire de participation, telle que présentée dans un communiqué de presse de l'ambassade de l'Algérie à Brazzaville, témoigne de la volonté de l'Algérie de faire mieux qu'à Maputo en Mozambique lors de la dernière édition au cours de laquelle, elle s'était contentée du 5^e rang. À Brazzaville, l'Algérie engagera dix-neuf de ses fédérations avec une présence massive de ses

athlètes dans vingt et une disciplines dont dix-sept olympiques, deux paralympiques et deux non olympiques, notamment le karaté do et la pétanque.

« Notre pays a toujours accordé un intérêt aux Jeux africains à travers une participation qualitative et quantitative en accueillant deux éditions (1978 et 2007). C'est l'une des échéances référentielles pour le sport algérien », a déclaré Mohamed Tahmi, avant de rassurer les responsables sportives sur l'application du programme de préparation tracé. Selon ses assurances, les fédérations ainsi que le Comité olympique algérien auront leurs budgets dès ce mois d'avril avec des augmentations variant de 10 à 15%. « Habituellement les subventions arrivent en mai. Cela permettra à concrétiser le programme préparatif en prévision des Jeux africains », a-t-il estimé. Le communiqué de presse précise qu'une somme de 752.944.597 DA soit 7.288.105,60 euros a été

réservée par l'État algérien pour la préparation des équipes nationales, incluant plus de 880 regroupements dont 274 à l'étranger (compétitions officielles comprises). Mohamed Tahmi a, par ailleurs, révélé que le comité olympique sportif algérien a été désigné comme opérateur technique qui chapeautera la préparation et la participation algérienne au rendez-vous de Brazzaville. Les meilleures participations algériennes aux Jeux africains ont été réalisées à Alger en 2007 avec soixante-onze médailles d'or, à Abuja en 2003 (trente-deux médailles d'or et vingt-neuf médailles d'or au Caire en 1991. Lors de la dernière édition à Maputo, l'Algérie n'a eu que vingt-deux médailles d'or, se classant à la 5^e position. Précisant que vingt-deux disciplines ainsi que deux de démonstration, notamment le Nzango et la Boxe des pharaons, seront au menu des jeux du cinquantenaire à Brazzaville, berceau des premiers jeux en 1965.

James Golden Eloué

COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF CONGOLAIS

Le programme d'activités 2015 adopté et dévoilé

La feuille de route qui conduira la structure olympique aux onzièmes Jeux africains, à court terme, prévoit nombreuses activités techniques et administratives.

Le chapitre technique du plan d'action du Comité national olympique et sportif congolais (CNOSC) s'ouvre sur le regroupement des athlètes de toutes les disciplines, le suivi de leur programme de préparation ayant pour objectif d'améliorer leurs performances. Les entraîneurs ne sont pas mis au bord de la route d'autant plus que leur savoir-faire impacte sur les résultats des athlètes. Il est donc prévu pour eux des stages dans le but de renforcer leurs compétences en encadrement technique. À ce sujet, rappelons-le, le CNOSC avait amorcé les stages de formation et un certain nombre d'activités inscrits à son programme bien avant que celui-ci ne soit validé.

Par ailleurs, en vue de la célébration de la journée olympique 2015, en juin prochain, le comité prévoit une série de manifestations de masse. L'objectif visé est de vulgariser les idéaux du mouvement olympique. Cette journée sera célébrée à Ouesso, chef-lieu du département de la Sangha. Administrativement, le CNOSC prendra part à plusieurs forums pour apporter sa pierre à l'édification de la concertation mondiale et continentale sur le mouvement olympique. S'agissant du fonctionnement de ses commissions spécialisées, le comité envisage rationaliser leur animation en les redynamisant et en redéfinissant



Les membres du CNOSC analysant le programme d'activités/credit photo Adiac

les champs d'activités des dites commissions. Les mesures de lutte contre le dopage ne sont pas mises à l'écart. Les athlètes et leurs encadreurs seront sensibilisés sur les méfaits du dopage. Le comité national de prévention et lutte contre le dopage s'en chargera avec l'appui du ministère des Sports et de l'éducation physique. Le programme tel qu'évoqué n'est pas exhaustif, plusieurs autres points inscrits restent à réaliser. Les Jeux africains s'approchent à pas de géant, le temps presse. Le CNOSC sait à quoi s'en tenir. L'année passée La rétrospective de l'année 2014,

souligne que le CNOSC a pu réaliser avec succès plusieurs activités qui étaient inscrites dans son agenda (Dixiades Yaoundé 2014, création d'un camp d'entraînement, participation aux olympiques de la Jeunesse à Gaborone...). Quelques-unes ne l'ont pas été faute de financement (La célébration du 50^{ème} anniversaire du CNOSC, l'organisation des Oscars pour récompenser les meilleurs athlètes...). D'autres encore ont été réalisées à moitié (Les stages techniques des entraîneurs, les cours à l'endroit des dirigeants sportifs...).

R.N.M.

TOURNOI DE FOOTBALL FÉMININ

Patronage noyée par FC La Source

Les dames de la première équipe se sont inclinées 0-4 devant celles de la seconde.

Patronage n'a pas pu maintenir sa tête au-dessus de l'eau face à La Source. Un match facile pour celle-ci du fait qu'elle a évolué en supériorité numérique dès le coup d'envoi. Patronage a, en effet, livré ce match à 9 contre 11, faute de joueuses. Son banc de touche ne comptait que le staff technique. Heureusement pour Patronage, il n'y a pas eu de blessure ni de carton rouge sinon ce serait pire.

FC La Source s'est donc appuyée sur sa supériorité numérique pour venir à bout de Patronage. Au premier quart d'heure de la rencontre, les dames de La Source ont ouvert le score : 1-0 à la fin de la première mi-temps. De retour des vestiaires, La Source a appuyé sur l'accélérateur. Le rideau défensif de Patronage qui avait résisté à la première partie a cédé suite aux assauts multipliés de l'équipe en face. Les trois autres de FC La Source n'ont pas tardé à venir, coup sur coup. Les dames de l'équipe vainqueur ont confirmé les pronostics qui plaident en leur faveur.

Dans l'autre rencontre, AC Colombe était aux prises avec Espérance Muchanga. Les Colombes ont su tirer l'épingle du

jeu malgré le fait qu'elles étaient menées au score dès les dix premières minutes. Bien avant de retourner aux vestiaires, AC Colombe est revenu à la marque. L'équipe a par la suite pris l'avantage sur adversaire 2-1 finalement.

En rappel, ce tournoi de football féminin est organisé par la ligue de Brazzaville en mémoire du défunt député, Wilfried Pandou alias Willy Matsanga, « Ya Mazas » pour les intimes. Il fut premier président de la Ligue de football féminin de Brazzaville. Les matchs de la première journée se sont joués sous le regard de la veuve Pandou. Elle s'est dite satisfaite de l'initiative ayant pour objectif de relancer le football féminin avant de fendre en sanglots.

La compétition se poursuivra le jeudi 2 avril au stade Marchand. FC La Source sera face à AC Colombe. Les deux équipes ont remporté leur premier match. A défaut d'un match nul, l'une d'entre elles perdra lors de la deuxième sortie. La deuxième rencontre opposera Espérance Muchanga à Patronage. Ces deux formations, quant à elles, ont perdu leur premier match. Elles ont zéro point chacune. Autant dire que le match qui les mettra aux prises sera âprement disputé

Rominique Nerplat Makaya

FOOTBALL

Les résultats des matchs amicaux Fifa (29 et 30 mars)

Dimanche 29 mars

Afrique du Sud – Nigeria : 1-1 (0-0)
Buts : Bonganu Zungu (90e+3) pour l'Afrique du Sud, Ahmed Musa (85e) pour le Nigeria

Côte d'Ivoire – Guinée Equatoriale : 1-1 (0-1)

Buts : Max-Alain Gradel (71e) pour la Côte d'Ivoire, Iban Edu (13e) pour la Guinée équatoriale

Tanzanie – Malawi : 1-1

Buteurs non communiqués

Zambie – Rwanda : 2-0 (0-0)

Buts : Rainford Kalaba (65e) et Mukuka Mulenga (80e) pour la Zambie

Botswana – Mozambique : 1-2 (

Buts : Ofentse Nato (10e) pour le Botswana, Luis Miquissone (13e) et Pelembe (90e) pour le Mozambique

Lundi 30 mars

Oman – Algérie : 1-4 (0-2)

Buts : Ali Al Busaidi (74e) pour Oman, Ishak Belfodil (2e et 62e) et Sofiane Feghouli (24e et 61e) pour l'Algérie

Thaïlande – Cameroun : 2-3 (2-1)

Buts : Deeprom (15e) et Aurélien Chedjou (31e contre son camp) pour la Thaïlande, Benjamin Moukandjo (42e), Clinton N'Jie (77e sur penalty) et Ngweni Ndasi (88e) pour le Cameroun

Biélorussie – Gabon : 0-0

Camille Delourme